

DETECTIVE



M^{me} MAMELLE

n'a pas tué!...

Est-il possible de maintenir en prison une femme sur des charges d'expertises que d'autres expertises pourraient révoquer ? Les expériences faites par nos collaborateurs infirment d'ailleurs ces conclusions d'experts. Comme pour Falcou, comme pour Veyrac, comme pour Gontier, que *DETECTIVE* a fait libérer, l'enquête de René-J. PIGUET et Noël PRICOT (pages 2, 3 et 4) sur cette affaire conclut à l'innocence de Mme Mamelle.

16 70 4

M^{me} MAMELLE

n'a pas tué!...

Les raisons matérielles



LORS ! madame Mamelle est bien coupable, puisque l'expert armurier a déclaré que son mari n'avait pas pu se suicider dans les conditions où le coup de feu avait été tiré ?

— Oh ! ne nous pressons pas ! Qu'a dit au juste l'expert ? Et puis voyons ce qu'est un expert désigné par le juge d'instruction pour donner une précision sur un fait de sa compétence.

Un expert n'est, en somme, qu'un témoin important, chez lequel, dans sa partie, et en admettant qu'il ne s'en éloigne pas, les causes d'erreurs sont diminuées. Mais il ne possède nullement l'infaillibilité, loin de là. Et j'aurais mauvaise grâce à relater tous les cas où ces experts, qui décident souvent de l'inculpation, se sont trompés.

— Mais, dit-on, au palais de justice, « l'expertise » ne lie en aucune façon le magistrat instructeur, toujours libre de délivrer le non-lieu, en faveur du prévenu.

Cette affirmation, croyez-moi, est une plaisanterie, et MM. les juges d'instruction ne sont jamais mécontents de pouvoir se retrancher derrière les conclusions d'un expert, lorsque l'accusation apparaît un peu trop flottante, et dans ce cas, c'est alors l'expert qui s'érige en juge.

Mais revenons à la mort tragique de l'ancien professeur de Grignon, dont les conclusions de l'autopsie pratiquée par les docteurs Détiis, Paul et Piédelièvre avaient fait rejeter la thèse soutenue par Mme Mamelle déclarant que son mari s'était suicidé.

Les "précisions" des experts

La thèse de Mme Mamelle était la suivante : au cours d'une crise de démence, son mari, qui depuis quelques mois donnait des signes de dérangement mental, avait voulu l'entraîner dans la mort. Une poursuite s'en était suivie jusqu'au rez-de-chaussée où il avait été désarmé par le domestique, M. Malpièce, appelé à l'aide par sa patronne, M. Malpièce l'avait accompagné ensuite au premier étage, pendant que Mme Mamelle se réfugiait dans une chambre d'amis située près de la cuisine.

Après s'être reposée quelques instants, et avoir bu du café, Mme Mamelle était remontée au premier étage où elle avait constaté le suicide de son mari, à l'aide d'un autre revolver, dont la gaine fut trouvée sur un rayon de la bibliothèque dans le bureau même où le cadavre fut découvert. Mme Mamelle redescendit aussitôt pour aviser son personnel et faire prévenir le docteur Moulard, ainsi que la gendarmerie. La machine judiciaire entra en branle. Un docteur puis deux, trois, furent commis pour examiner le cas, les conditions du suicide ayant été considérées comme suspectes et voici la conclusion de l'autopsie.

« Etant donné l'entrée de la balle, l'absence de brûlures, la trajectoire... Il semble que le professeur Mamelle n'a pu se tirer lui-même le coup de revolver dans la nuque. »

Vous ne trouvez pas que « il semble » paraît un peu maigre comme précisions ? Ce fut sans doute également l'avis du magistrat instructeur qui fit appel à un expert armurier dont je ne discute pas la compétence, et sur qui allait naturellement reposer toute la responsabilité de la détention.

Qu'allait-il conclure ? Je ne parle pas de la balle, de la nature de la poudre, du poids de la charge, de la résistance de la gâchette, de la douille, etc. Ce sont des faits qui sont de la compétence d'un armurier, je dirais même les seuls qui ne sont pas sujets à erreur. Mais je veux parler de la seule question qui intéresse Mme Mamelle et que lui, expert armurier, était chargé de résoudre.

M. Mamelle a-t-il pu se suicider dans les conditions où son cadavre a été découvert ?

Voici la réponse :

« Etant donné que l'on n'a découvert autour de l'orifice d'entrée ni cheveux brûlés, ni fumée, ni grains de poudre, ni la petite rondelle de cuivre placée entre la balle et la poudre, ni trace de cire provenant du bourrage,

« Nous pensons que le coup de feu a été tiré à une distance de plus de 20 centimètres, mais nous affirmons qu'il a été tiré à plus de 10 centimètres (c'est entendu).

« Nous pensons que M. Mamelle n'a pas actionné lui-même son revolver et qu'il a été tué par une per-

L'histoire de la criminalité nous prouve par trop d'exemples, hélas ! que les experts ne sont pas infaillibles et qu'on ne peut risquer une erreur judiciaire sur des rapports, par ailleurs souvent imprécis comme c'est le cas dans l'affaire Mamelle. Nos deux collaborateurs, l'inspecteur principal PIGUET et Noël PRICOT démontrent ci-dessous la fragilité de ces expertises.

sonne placée derrière lui, parce qu'il n'existe pas, à notre avis, de positions dans lesquelles le professeur aurait pu tirer lui-même en obtenant la position normale du point d'entrée de la balle, l'absence de brûlures, de fumée sur la chair et sur la chemise.

— C'est tout ?

— Oui, c'est tout ! M. l'expert armurier, pense, mais n'affirme pas. Il n'est précis que sur un seul point : le coup de feu n'a pas été tiré à moins de 10 centimètres de distance. Nous sommes parfaitement d'accord, mais avant d'étudier ces « précisions d'experts » dans un crime pour lequel une femme est actuellement détenue, permettez-moi de souligner que les termes de : la mort a été presque instantanée — il semble que la victime n'a pu tirer elle-même — nous pensons que la victime a été tuée par une personne — sont trop imprécis pour les conséquences graves qu'ils peuvent avoir.

Pour moi, presque, semble, pensons, égalent zéro et je vais essayer de le démontrer à nos lecteurs.



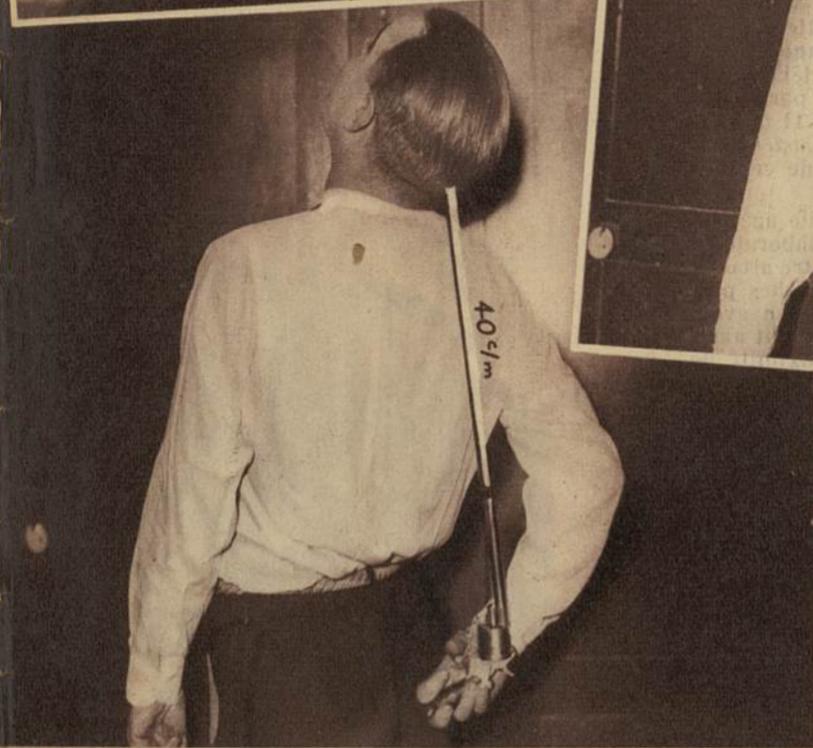
Emprisonnée depuis plus d'un mois, M^{me} Mamelle est cependant innocente du crime dont on l'accuse. Cruel calvaire que celui de cette malheureuse femme, frappée presque en même temps par le deuil et par l'injustice

Les faits

LA POSITION. — L'expert déclare : « Il n'existe pas à notre avis de positions dans lesquelles le professeur Mamelle aurait pu tirer lui-même en observant la trajectoire de la balle. »

Nos lecteurs peuvent se reporter aux photographies où posa notre collaborateur Noël Pricot, et qui démontrent que la position, si elle n'est pas pratique, est possible, de la main droite, de la main gauche ou les mains derrière le dos.

Si l'on place un fil de laiton dans le canon du revolver, auquel on fait reprendre la ligne droite, après avoir contourné la tête, on obtient exactement



avec de la matière cérébrale, puisqu'il a été nécessaire d'étancher ce sang avec des linges qui ont été brûlés par la suite. On ne peut donc affirmer que cette petite pastille et ces débris de cire ne se trouvaient pas dans ces linges.

D'autre part, puisque la mort du professeur Mamelle apparaissait suspecte, et que les experts en sont réduits à rechercher les traces de fumée sur les vêtements, pourquoi s'être préoccupé de laver les mains de la victime, où il aurait été plus facile d'en recueillir ?

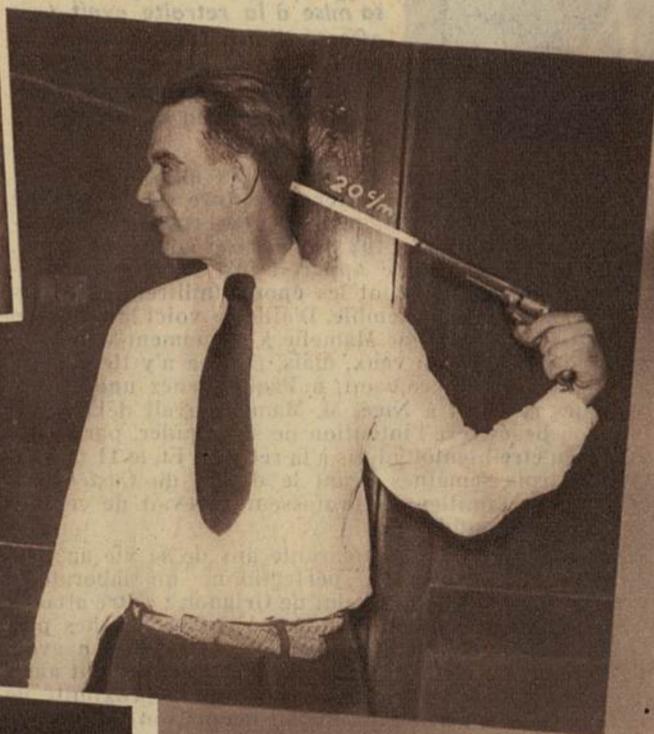
En résumé, que cherche-t-on à prouver ? que le coup de feu a été tiré à plus de 20 centimètres ?

Mais, c'est possible ! Alors voyons, maintenant, les circonstances du drame.

Les circonstances

Il faut naturellement revenir au moment où Mme Mamelle, réfugiée dans la chambre d'amis, décide de remonter au premier étage rejoindre son mari. Elle le suppose entièrement calmé, toutefois craignant pour sa vie, elle range soigneusement en passant une carabine qui se trouvait dans l'entrée, car la victime, le professeur Mamelle, excellent tireur, possède plusieurs carabines et revolvers, tous de calibres différents.

Aucune arme n'est chargée, car M. Mamelle veille rigoureusement à ce détail. Les munitions sont soigneusement rangées. D'autre part, Mme Mamelle a



La mort de M. Mamelle fut attribuée à un crime par les experts-armuriers, ceux-ci déclarant impossible que l'on puisse se suicider dans l'une ou l'autre des positions que nous avons pourtant reconstituées comme le montrent les photos ci-dessus et ci-contre.

la trajectoire passant par l'entrée de la balle jusqu'au point où celle-ci est restée à l'intérieur du crâne.

Nous avons donc placé l'arme à 10 centimètres, puis 20 centimètres, et enfin 25, pour nous conformer aux expériences de l'expert armurier.

Or, n'oublions pas que la victime, malgré son âge, est un sportif, pratiquant journalièrement la culture physique, de corpulence mince, les bras très longs, avec une très grande habitude du tir dès sa plus tendre enfance. Enfin, au moment où le coup de feu est tiré, M. Mamelle est en chemise, ce qui lui donne toute liberté dans ses mouvements.

Dans ces conditions, la position de tir est possible.

LES TRACES. — Du moment que l'on convient, ce qui est exact, que le coup de feu n'a pas été tiré à moins de 10 centimètres, il n'y a aucune raison pour trouver des traces de brûlures ou de fumée.

Quant à la chemise, qui selon l'expert aurait dû être brûlée par la flamme sortant du canon de l'arme, et qui ne porte aucune trace, personne ne peut indiquer où elle se trouvait exactement sur le corps par rapport à l'arme, au moment du coup de feu, et il me paraît imprudent d'en tirer des conclusions.

Enfin, il n'a pas été trouvé trace d'une petite pastille séparant habituellement la poudre de la balle proprement dite, ainsi que des débris de cire provenant de la bourre.

Mais enfin, réfléchissons un peu : le cadavre a séjourné sur le tapis du bureau pendant quelques heures, le sang s'est répandu assez abondamment

horreur des armes à feu, cette particularité est connue de tous.

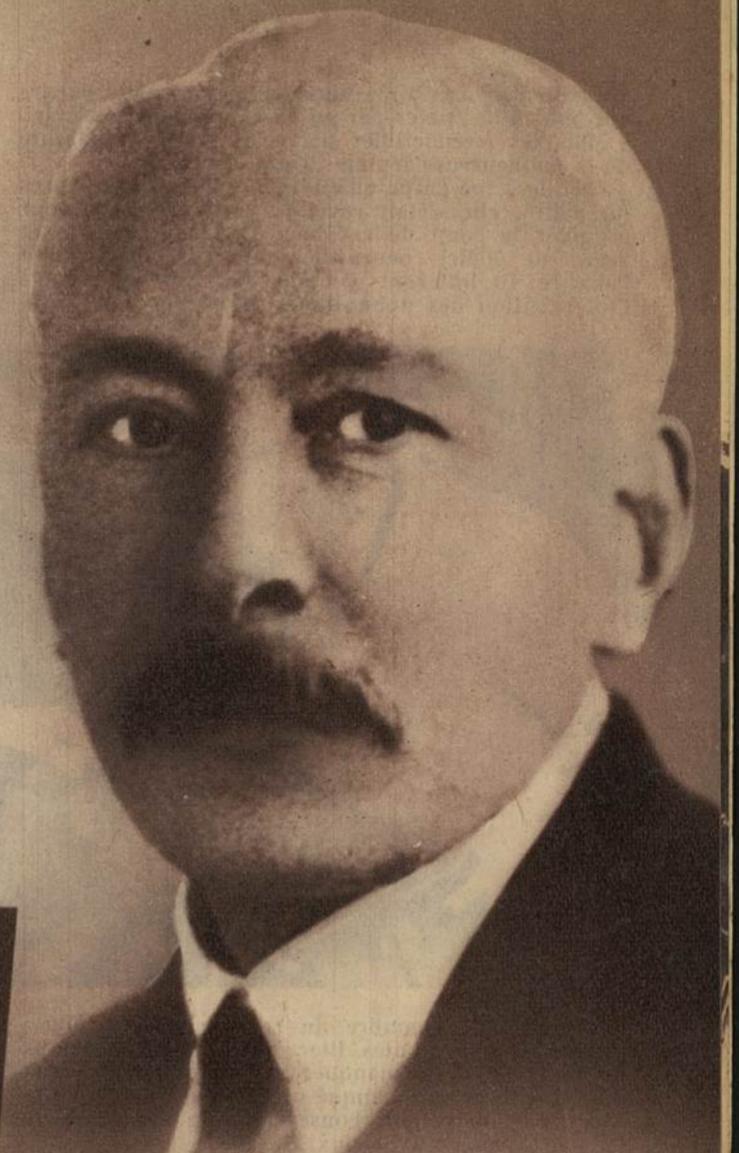
Dans ces conditions, comment pourrait-on admettre que cette femme, ignorant le maniement des armes à feu, soit parvenue à trouver les projectiles du calibre de l'arme du drame ? On a prétendu que Mme Mamelle avait pu tirer sur son mari alors que ce dernier était assis à son bureau, ce qui expliquerait l'entrée de la balle par la nuque.

Mais alors, la même théorie des 20 centimètres de distance existe aussi bien pour Mme Mamelle que pour son mari. Or, les époux Mamelle sont sensiblement de la même taille. Pour obtenir la trajectoire indiquée par les experts, la victime étant assise à son bureau, il aurait été nécessaire que Mme Mamelle se plaçât dans la position à genoux.

Reste la question de l'emplacement de l'arme, d'abord absente puis remise en place, retournée, au cours de l'enquête.

M. le docteur Moulard, dont on ne peut suspecter l'honorabilité, appelé sur les lieux aurait constaté que le revolver ne se trouvait pas auprès du cadavre et que Mme Mamelle était allé le chercher pour le lui présenter. Ce détail est contesté par Mme Mamelle. Quoi qu'il en soit, à l'arrivée des gendarmes, le docteur Moulard leur aurait déclaré qu'il s'agissait d'un suicide, et, de fait, les premières constatations furent faites en ce sens.

Au cours de ces constatations, le canon de l'arme placé primitivement du côté de la tête, fut aperçu



peu après du côté des pieds. Que faut-il en déduire ? Rien, sinon que le coup de pied d'un assistant aura fait tourner l'arme.

En tout cas, le suicide à ce moment était bien admis, sinon le docteur Moulard lui-même n'aurait pas toléré que l'on nettoiyât le sang sur la face de la victime, que l'on lavât ses mains, que l'on enlevât les traces du tapis, que l'on brûlât le mouchoir ayant servi à étancher le sang, etc.

Alors maintenant, parce qu'un homme au cours d'une crise de neurasthénie indiscutable, s'est donné la mort dans une position non conforme aux usages établis, et bien que toute sa famille clame l'innocence de son épouse, cette dernière est maintenue en prison sous une terrible inculpation cela parce que MM. les experts n'ont pas admis la possibilité d'un suicide en une telle position, ou n'ont pu retrouver une petite pastille et des débris de cire ?

Après tout ! je ne connais pas Mme Mamelle. Je ne l'ai jamais vue... et puis je ne suis pas son défenseur.

René-J. PIGUET.

Les raisons morales

Après les remarques techniques exposées ci-dessus par R.-J. Piguët, on ne peut qu'incliner à croire à l'innocence de Mme Mamelle. Mais, outre les éclaircissements que, grâce à sa longue et brillante expérience de policier, notre ami Piguët dégage de son enquête, il existe d'autres arguments favorables à la cause de la veuve infortunée.

Examinons les présomptions que les partisans de la version du crime ont émises à la charge de l'épouse du professeur. A chacune de ces présomptions s'oppose une réplique négative.

La haine sentimentale aurait-elle pu pousser Mme Mamelle à exécuter son mari ? Non, car tous les témoignages ont établi que, pendant quinze ans de mariage, le professeur de Grignon avait trouvé en son épouse une compagne irréprochable. Sans doute, il s'élevait souvent des altercations dans le ménage (comme dans la plupart des foyers...) mais Mme Mamelle n'en était pas moins dévouée à son mari. Il suffirait au juge d'instruction de recueillir les témoignages formels des familiers de M. et Mme Mamelle pour se persuader qu'il n'existait point entre ces époux de dissensions tragiques. De plus, âgés respectivement de soixante-quatre et de cinquante-deux ans, menant en quelque sorte une vie d'ermite à Plaisir-Grignon, ni M. Mamelle, ni sa femme ne s'exposaient au moindre soupçon d'égarément sentimental. Qu'on élimine donc la présomption selon laquelle le drame aurait pu relever de la passion.

L'intérêt ? Voilà ce que d'autres ont envisagé pour « expliquer » l'étrange mort de M. Mamelle. Eh bien, de son premier mari, M. Moreau, propriétaire d'une importante maison de commerce de la capitale, Mme Mamelle avait hérité une fortune considérable. Par ailleurs, la retraite de M. Mamelle s'élevait à trente-six mille francs, annuité dont la veuve n'est bénéficiaire que de moitié. Autrement dit, il est

absurde d'accuser Mme Mamelle d'avoir voulu perdre dix-huit mille francs par an en assassinant son mari.

Mais les irréductibles partisans de la culpabilité de la malheureuse femme disent ceci :

— Elle a tué parce qu'elle a eu peur. A six heures du matin, elle s'était réveillée juste à temps pour esquiver le coup de revolver dont, en proie à un accès de délire neurasthénique, son mari allait l'abattre. Ils luttèrent pendant dix minutes, jusqu'à l'intervention des domestiques Malpièce. Puis, réfu-



Comme son frère, savant apiculteur (ci-contre à gauche) M. Henri Mamelle avait enseigné pendant de longues années à l'école d'agriculture de Grignon. Mais sa mise à la retraite avait tant affecté l'ainé des professeurs qu'il ne tarda pas à se suicider. Ci-dessous, le domestique Malpièce, témoin du drame.

giée dans une chambre du rez-de-chaussée, elle y demeura vingt minutes. Bien sûr, pendant ce temps-là, elle n'a pas dû manquer de réfléchir, se persuadant que le drame manqué n'était que partie remise. Alors, par instinct de conservation, elle a résolu de tuer son dangereux époux...

Dans ce cas, pourquoi Mme Mamelle s'obstinerait-elle inébranlablement à nier le meurtre ? Etant établi qu'elle a été menacée, mise en danger de mort, aux yeux de deux témoins (ses domestiques) ne pouvait-elle pas, au lieu de nier, invoquer le mobile de la légitime défense ? Cet aveu l'eût assurée du bénéfice des circonstances atténuantes, voire, probablement, d'une mise en liberté provisoire.

Par ailleurs, nous avons recueilli des témoignages dont nous signalons l'intérêt au magistrat instructeur.

Nous tenons, notamment, d'un des plus anciens familiers de M. Mamelle une déclaration édifiante que, pour ne point la dénaturer, nous allons transcrire ci-dessous dans sa forme exacte :

— Le père d'Henri Mamelle était un vieux « cocardier » qui, ayant désespérément combattu en 1870, avait conservé depuis lors une haine inexorable contre les Allemands.

« L'un des premiers mots qu'il apprit à ses enfants fut celui de « revanche ». Et, dans l'espoir que cette revanche viendrait un jour, il voulut que ses fils fussent aguerris dès leur tendre enfance. Le tir et le sport athlétique furent donc les premiers éléments inscrits au programme d'éducation d'Henri Mamelle. A sept ans, il faisait déjà merveille dans les concours de tir et d'athlétisme. A treize ans, il épaulait brillamment au fusil Gras, bien que l'usage de cette arme fût difficile, même pour un adulte. Un peu plus tard, continuant toujours à triompher dans les concours de tir au revolver, à la carabine ou au fusil, Mamelle devint, par surcroît, champion national puis international de rugby, ayant alors pour capitaine le futur président de la Chambre, Fernand Bouisson. Et, malgré la succession des années, Henri Mamelle était resté aussi souple qu'adroit. A la veille de sa mort, il était encore « merveilleux » au tir : à telle enseigne que je le vis tirer à vingt mètres une souris descendant le long d'une gouttière ; et décapiter un bouton de rose à vingt-cinq mètres. De même, il ne craignait pas, malgré ses soixante-trois ans, d'exercer son agilité en pratiquant les sports de montagne, à deux mille mètres d'altitude, sac de campeur sur le dos. En bref, si les conditions dans lesquelles ce tireur et athlète exceptionnel s'est suicidé ont incliné les experts à douter d'une telle adresse et d'une telle souplesse, c'est que ces experts ignoraient tout ce que je viens de vous révéler.

Et le même confident nous dit encore :

— Autant Mamelle aimait la pratique des armes, autant sa femme détestait celles-ci. Aussi, jamais ni revolver, ni carabine ne restaient chargés chez mon ami ; et les projectiles étaient soigneusement rangés et enfermés dans des boîtes que Mme Mamelle ignorait.

« De plus, comme je voulais, tout récemment « tirer un corbeau dans la propriété du malheureux Henri, celui-ci me pria de m'abstenir d'apporter mes armes chez lui : « Jeanne, me dit-il, a déjà horreur de mes pistolets. Elle se brouillerait avec toi si tu revenais avec ton fusil... »

Mais là ne se bornent point les traits notoires qui pourraient, qui devraient retenir l'attention du juge d'instruction. Celui-ci ignore-t-il que, tout juste deux jours avant sa mort, le professeur eut, en compagnie de sa femme, entre Versailles et Saint-Cyr, un « acci-

dent » d'auto très suspect ? Bien qu'il n'eût alors aucune raison de déporter sa voiture sur le bas-côté de la chaussée, M. Mamelle fit une brusque « embardée » qui valut à sa 402 de s'écraser contre un arbre. Cet accident bizarre apparaît fort comme une tentative de suicide dont les époux faillirent être victimes tous deux ensemble. D'ailleurs voici la réflexion dont s'exclama Mme Mamelle à ce moment-là :

— Tue-toi si tu veux, mais, moi, je n'y tiens pas...

Au reste, se trouvant, à Pâques, chez une de ses sœurs résidant à Nice, M. Mamelle avait déjà confié à son beau-frère l'intention de se suicider, par désespoir d'être bientôt admis à la retraite. Et, le 11 décembre, trois semaines avant le drame du *Castel-Bleu*, un autre familier du professeur recevait de celui-ci la même confidence.

— Avoir consacré quarante ans de sa vie au professorat ; avoir créé, perfectionné un laboratoire aussi bien outillé que celui de Grignon ; s'être attaché pendant tant et tant d'années à des recherches passionnantes et puis, brusquement, ne plus rien avoir de tout ça : c'est un vrai désastre pour moi, dit alors Henri Mamelle. De plus, à cause de la proximité de Grignon, j'avais établi à Plaisir ma maison, mon admirable jardin. Or, je n'ai plus aucune raison de demeurer ici. Il va me falloir vendre la propriété, perdre beaucoup d'argent sur sa valeur. Et pour aller où ? « A Paris ? A Nice ? Recommencer là-bas ou ailleurs une autre vie ? Non, c'est fini, fini : je me f... une balle dans la peau ! »

Voici, certes, des propos significatifs dont M. le juge d'instruction aurait pu faire son profit pour éclairer sa religion. Mais, d'autre part, rappelons au magistrat qu'il existe au dossier concernant la mort du professeur de Grignon une lettre très importante que celui-ci rédigea et signa de sa main. Cette missive avait été adressée par M. Mamelle, à la veille du nouvel an, à M. Bonnafé, ancien directeur de l'école d'Agriculture de Grignon. Après avoir offert ses vœux à son ancien chef, M. Mamelle lui exprimait son amertume extrême d'être à la retraite, puis il ajoutait en substance : « Il ne me reste plus qu'à sauter le grand pas, ce qui, en soi, n'est qu'une petite chose à laquelle je suis préparé. »

Oui ! il existe de tels témoignages attestant la volonté de se suicider qui obsédait le professeur Mamelle, et cependant, sa femme n'en est pas moins tenue pour coupable de l'avoir assassiné...

Dans la Légion d'Honneur

Nous sommes particulièrement heureux de relever dans les dernières promotions, les noms de MM. Schoeller, directeur général des Messageries Hachette et des bibliothèques des gares, et Marchand, directeur général de la police municipale, promu tous deux commandeurs de la Légion d'honneur.

Le gouvernement a, ainsi, voulu récompenser les éminents services rendus par l'un et par l'autre dans les importantes fonctions qu'ils assument avec une belle autorité.

Nous leur adressons ici nos plus vives félicitations.

Aussi bien, pourrions-nous nous borner à un haussement d'épaules désabusé et ponctué d'un facile « tant pis ! » devant l'injustice qui impose à la pauvre veuve de si cruelles tribulations. Non, il n'était point possible que, renseignés comme nous venons de le démontrer, nous passions sous silence notre sincère conviction. Sans verser dans un élégiaque attendrissement, sans rechercher la gratitude de Mme Mamelle, sans vouloir discréditer les enquêteurs officiels, notre devoir de journalistes exigeait que nous nous élevions contre une grave iniquité. Heureux si nous avons ainsi contribué au triomphe d'une cause juste.

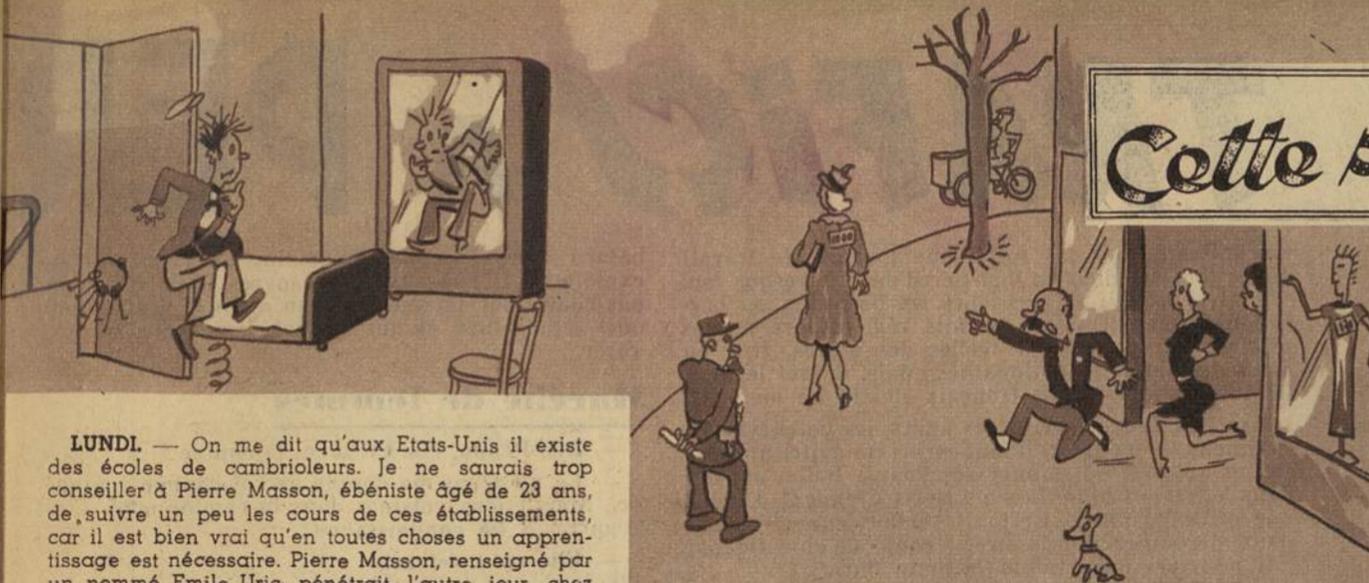
Noël PRICOT.

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.



Cette sacrée Vérité...

par
Simone France



LUNDI. — On me dit qu'aux Etats-Unis il existe des écoles de cambrioleurs. Je ne saurais trop conseiller à Pierre Masson, ébéniste âgé de 23 ans, de suivre un peu les cours de ces établissements, car il est bien vrai qu'en toutes choses un apprentissage est nécessaire. Pierre Masson, renseigné par un nommé Emile Uric, pénétrait l'autre jour chez M. Picot, 2, rue des Trois-Bornes mais, apercevant son image dans une armoire à glace, il crut qu'il s'agissait du maître de céans et il s'enfuit à toutes jambes, ce qui le fit remarquer de la concierge d'abord, des agents ensuite.

Tremblant de peur, il avoua tout au commissariat. Piètre malfaiteur ! n'est-il pas vrai ? Pourquoi diable, Masson, qui a passé de longues années à apprendre l'ébénisterie, se mêle-t-il de se lancer en un nouvel état où les revers sont nombreux ? Je lui conseillais tout à l'heure de suivre des cours de cambriolage. J'avais tort : qu'il reprenne plutôt sa varlope ; ça lui conviendra mieux que la pince-moiseigneur.

MARDI. — Eugénie Maillard, âgée de 21 ans et demeurant en hôtel rue de Clignancourt, a volé une robe dans un magasin de couture des Champs-Élysées.

On peut lui trouver des excuses : sa jeunesse, son souci d'être belle et bien habillée, le prix élevé des jolies robes, la tentation que ces somptueux magasins offrent à toute femme, enfin l'adresse avec laquelle elle opéra.

Profitant d'un moment qu'elle était seule dans le salon d'essayage, elle enfila une robe par-dessus la sienne, remit son manteau par-dessus le tout et s'en alla en disant qu'elle reviendrait avec son mari.

Elle n'avait oublié qu'une chose : arracher l'étiquette qui pendait au col de la robe et qui dépassait de son manteau, ce que virent les vendeuses, fit découvrir le larcin et arrêter la voleuse. Elle a tout loisir, à présent, pour réfléchir en prison sur ce vieux dicton que le bien mal acquis ne profite jamais.

MERCREDI. — C'est une épidémie ! En moins de trois semaines, on vient de découvrir des trous dans les caisses de contrôleurs, percepteurs, ou comptables.

Si j'étais directrice de quelque firme, j'en ferais vérifier la caisse car je crois à la contagion et aussi à la loi des séries.

La dernière indélicatesse en date a été commise par un caissier principal des douanes, M. Bize, qui avoua avoir détourné 600.000 francs. Au moment de son arrestation, il n'avait plus sur lui que 2.500 francs.

Vous savez qu'on nous accuse toujours, nous autres femmes, d'être la perdition des hommes et qu'on prétend qu'ils dilapident les ors pour nos beaux yeux. Aussi suis-je heureuse de vous annoncer que M. Bize, malgré son joli nom, n'avait pas de maîtresse.

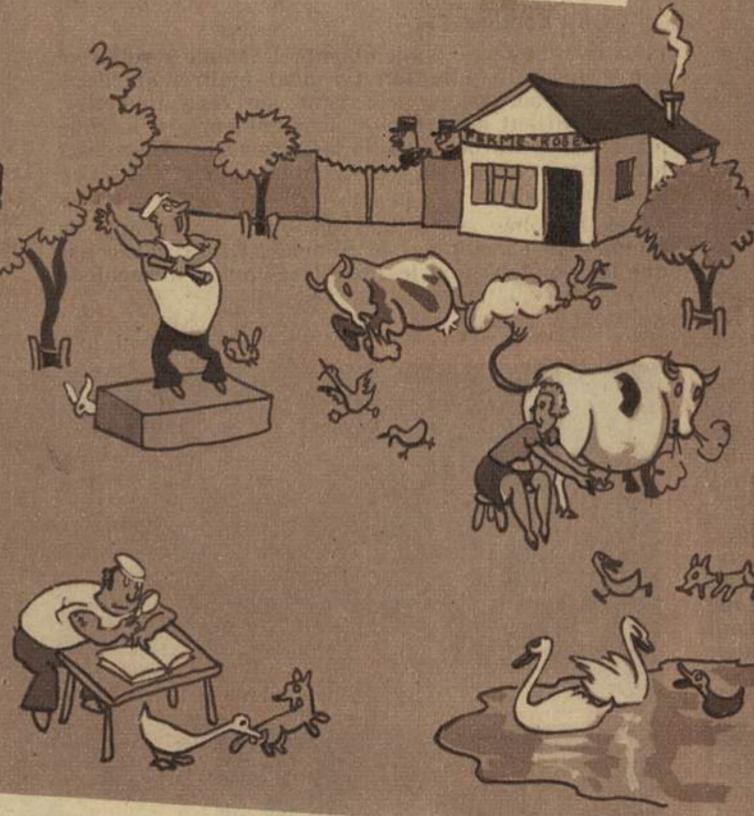
Les 600.000 francs ont galopé de la caisse aux champs de courses. M. Bize était un excellent caissier, mais un piètre turfiste. Nous verrons ce qu'il vaudra comme prisonnier.



JEUDI. — Comme je descendais, hier, d'un taxi, le chauffeur me mit dans la main un petit bout de papier.

Je me dis d'abord : « C'est une déclaration d'amour ; voilà un homme de goût. »

Puis, je lus ; c'était un appel aux usagers du taxi, mais un appel singulier, un appel engageant à lutter avec les chauffeurs de taxis « contre » l'augmentation du tarif. Je n'en revenais pas. Tous les commerçants s'évertuent à augmenter leurs produits et à justifier ces augmentations ; tous pleurent misère, et si un décret-loi décide une hausse de dix sous par kilo, elle se traduit pour le portemonnaie de la ménagère par une hausse de dix sous aux cent vingt-cinq grammes. Or, les chauffeurs de taxi ne veulent pas qu'on augmente le tarif. Or, ils ne sont pas fous. C'est donc moi, à présent, qui fait à ces singuliers personnages une déclaration, sinon d'amour, du moins de déférente admiration.



VENREDI. — Depuis six ans qu'ils vivaient à la Ferme-Rose, Georges Le Guillard de Belleville, sa femme et Marcel Babilot de Bordeaux étaient considérés par tout Courcelles-sur-Yvette comme des gentilshommes ou, comme disent les anglo-manes, comme des gentlemen-farmers.

Ils exploitaient une propriété de sept hectares et les produits de la ferme étaient connus dans les concours agricoles sous le nom « d'Elevage de la Pigeonnière ».

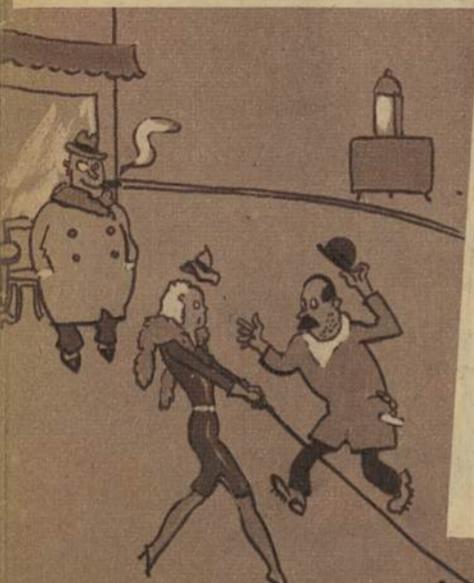
Ils exploitaient surtout la crédulité humaine. D'abord, ils s'anoblirent, pour faire mieux, en ajoutant à leur nom les lieux de leur naissance. Puis ils achetèrent, sans les payer, des produits divers et fondèrent divers comptoirs de vente pour les revendre. Ainsi râflèrent-ils plus de deux millions.

Le Guillard de Belleville, du temps qu'il n'était que Le Guillard et pas carambouilleur, avait tenu sur des scènes parisiennes des rôles assez importants mais bien moins lucratifs que celui qu'il jouait depuis six ans dans « la Ferme-Rose ».

SAMEDI. — Puisqu'elle avait connu M. Emile Festard dans un café, Mlle Denise Rivière pensa qu'elle aurait tort de n'en pas profiter. Et puisqu'elle savait que Mme Festard dirigeait une maison de couture, elle imagina de dire au mari que la Société de protection des industries de la robe allait poursuivre sa femme pour imitation de modèles ; mais qu'elle pouvait arranger ça moyennant cinq mille francs. M. Festard fit mine d'accepter et prévint la police. Le piège fut tendu ; la maîtresse-chanteuse fut prise, en pleine vocalise. Elle se défend avec énergie : « C'est un beau dégoûtant, ce Festard. Il était mon ami ; je voulais un manteau de fourrure ; il me donna cinq mille francs et il a trouvé le « truc » du chantage pour se débarrasser de moi et récupérer ses cinq mille francs. C'est le dernier des mufles. » Sauf le respect que je dois à Festard, il y a apparence de vérité mais non certitude. Et Denise fera six mois de prison. Allez donc prétendre, après cela, que l'eau va toujours à la rivière !

DIMANCHE. — Je comprends très bien qu'on n'aime pas la prison ; je crois fortement que je n'y trouverais aucun charme et je fais tout ce que je peux pour n'avoir point à borner quelque jour mon horizon aux trois murs d'une geôle et à une porte à judas.

Je comprends donc que Relz Henri ait préféré la vie libre, sans astreinte ni labeur, à la confection des chaussons de lisière en la prison de Mantes. C'est le 6 janvier qu'il prit son essor ; le 8, il tombait dans une embuscade de gendarmes ; deux heures plus tard, il avait, de nouveau, rompu toutes relations avec les pandores dont il déteste la compagnie. Il quitta cette région de Mantes, décidément peu propice, et vint à Paris. Durant vingt-cinq jours, il s'abrita des coups du sort sous les Halles centrales, où il bricolait. Mais l'inspecteur principal Holzer, une troisième fois, vient de mettre en cage cet oiseau, qui marche d'un assez bon train sur la voie tracée naguère par le célèbre Rème qu'on surnomma le Roi de l'évasion.



Jean Gabriel Serubjian

TRAFFICS A PER

on finissait, tous les soirs, une journée de travail ou de touriste dans ce quartier d'un pittoresque fou. C'eût été parfait si messieurs les barbeaux ou barbillons n'étaient venus parfois régler leurs petites affaires ou se mêler de celles des autres. Il y en avait de toutes les nationalités. Mais, il faut le dire, les interdits de séjour français étaient en majorité.

Avril 1936. La F. A. I., les anars, les bolchevisants prennent le pouvoir. Il faut leur reconnaître une poigne et qui sait où donner ses coups. Râfle monstre dans le Barrio Chino. Les dos verts prennent d'abord une drôle de purge. Certains se souviennent encore d'une dérouillée, administrée à coups de chicotte, par des policiers qui avaient la main dure.

Après ces corrections, par séries et menaces de peines plus sévères, souteneurs et poisses ne se le firent pas dire deux fois : cap au nord, vers la France et adieu Barrio Chino. La ville fut, du jour au lendemain, délivrée de cette engeance. Soulagées ou geignantes, suivant le cas, les femmes gèrent seules désormais, leur petit commerce, rendu plus difficile par une rigoureuse réglementation.

Aujourd'hui, revanche. Sous une pluie de fer, beaucoup de Barcelonais ont fui, *via* Gerone, Figueras, Le Perthus. Les femmes qui font partie de ce pitoyable bétail humain, ont facile accès chez nous. Et ces messieurs du farniente, de la belote et du moindre effort le savent. C'est ce qui vaut à Perpignan l'honneur de leur présence...

Paris, Nice, Marseille, Montpellier ont beaucoup donné. Dans ce grand café en rotonde, ils sont par groupe, attablés, devant une tomate, bien tassée, ou un Cap Corse.

Leur retour forcé en France, les avait plus ou moins séparés. L'exode espagnol les rassemble. Certains ont déjà récupéré leur femme. Elles ne semblent pas trop avoir souffert. Ils les ont piquées à la descente de ces grands autocars, mis à la disposition des malheureux réfugiés.

— Paquita.

— Oh ! homme.

Ils se sont serrés violemment : l'homme a retrouvé son gagne-pain, elle son tyran et maître, qu'elle a dans la peau. Assises sagement, sur les banquettes, elles ne disent pas un mot, sourient parfois, lorsque leurs seigneurs ou copains les regardent. Elles sont un peu grises, l'alcool leur monte à la tête, elles n'en ont plus l'habitude.

Les marchés se traitent en douce, beaucoup de femmes ne parlant pas le français. Car, il n'y a pas que les régulières ou les doublures qu'un miraculeux

hasard a remis entre les mains de ceux qui les exploitent. Il y a aussi de pauvres filles, qui n'ont pas bouffé des mois durant, qui n'ont le ventre plein que depuis hier et qui n'osent croire que cela va durer.

Marché de femmes

— Dis, Pépita, elle est bien, ta copine ?

— Ce n'est pas ma copine, je l'ai connue à Figueras. Nous étions voisines dans la camionnette. C'est là qu'on a lié connaissance.

— Elle en « retourne » ?

— Sûrement non, mais elle a eu un copain.

— Elle peut en avoir plus d'un alors. Si elle y a goûté, ça peut pas lui faire de mal. Fernand a besoin d'une belle môme, brune, avec une poitrine « comac » pour sa taule de Clermont. C'est tout à fait le genre qu'il lui faudrait. Décide-là.

La femme obéit. C'est une éducation à entreprendre, un cerveau à décider. La plupart du temps, elle n'aura pas beaucoup de peine à vaincre les scrupules de la pauvre fille, dont la tête tourne un peu, sous l'action de l'alcool. S'il y a de la résistance, on menace de la laisser tomber.

Deux ans de privations, de misère, de peur, d'hallucinantes nuits, dans un paysage d'enfer, de feu, de mitraille, cela vous prépare un terrain à prospecter facilement, sans douleur, sans crainte, sans risque. Il faudrait être une sainte, une martyre pour refuser. Et la vie passée ne vous a pas cuirassé contre la tentation.

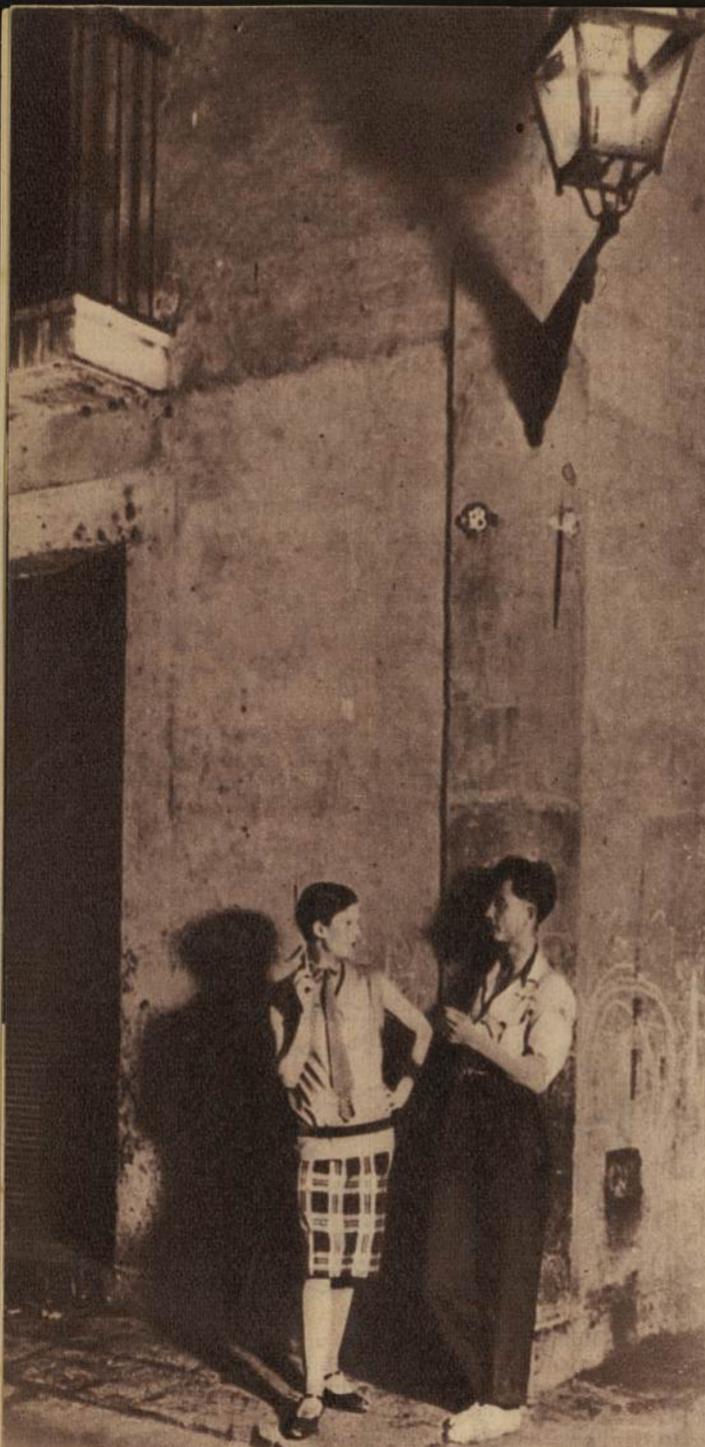
Manger, boire, dormir, sans souci du lendemain, quel que soit l'odieux métier qui vous le permette, tant pis. Paris valait bien une messe, cela vaut bien une passe. En voilà une de plus sur le trottoir ou en maison.

Comme un fermier normand jauge, d'un seul regard, la valeur d'une vache laitière, tauliers et mecs repèrent la belle bête, sous les oripeaux fanés.

— Crois-tu ? Un bain et des fringues neuves, ça fera du bruit au choix.

Deux d'entre eux examinent, du coin de l'œil, une fille magnifique, qui fut, à Barcelone, la femme de Néné la Vache, tué en rixe depuis. Un petit maque-reautin de Toulon l'a entreprise, dès la veille, lui a offert à becqueter et la crèche, dit-il. Il a l'air d'être mordu singulièrement aussi, c'est pourquoi ses prétentions sont exorbitantes.

— Cinq sacs, il va fort, l'aztèque, murmure Bébert,



PERPIGNAN

(De notre envoyé spécial.)

Il est difficile de se loger à Perpignan. Les hôtels sont pleins. Non pas de cette misérable humanité que nous avons vue hier, au Perthus, attendant, sous une pluie battante, qu'il fût « statué sur son sort », comme disent les juristes. Celle-ci s'est casée petit à petit, sous le contrôle paternel de l'autorité, dans de grands bâtiments qui ont pris forme de caserne, d'hôpital, de dispensaire, de nursery, suivant ceux qu'ils abritent : hommes valides, blessés, femmes ou enfants.

Mais, c'est une autre clientèle qui loge dans les bonnes chambres, dans les bons hôtels. C'est elle qui nous intéresse aujourd'hui. Perpignan est devenue une sorte de Bourse monstre, s'occupant, trafiquant de tout, de femmes, d'autos, d'or, de titres, d'objets précieux. Dieu me garde de jeter la suspicion sur la capitale des sang et or, sur cette adorable ville accueillante, sympathique, dont les vivres et primeurs... priment sur les marchés et qui reste un des berceaux du rugby. Elle n'y est pour rien, dans tout ce trafic hétéroclite et, seule, sa position géographique en est la cause.

L'ancienne capitale du Roussillon est sur la route de l'exode. Elle doit être normalement la scène où l'on peut admirer des gestes sociaux magnifiques et déplorer des spectacles regrettables dont les humains devraient avoir honte.

Placeurs de femmes, tauliers, youtres flairant les bonnes affaires, maquereaux à la recherche d'une régulière ou d'un doublard, combinards, maquilleurs d'autos, pêcheurs en eau trouble, charognards, salopards, pilliers de sépulture ou détrousseurs de cadavres, toute la lie que connaissent les fins de guerre ou de révolution, chez les vainqueurs comme chez les vaincus, s'est déposée ici, dans ce coin où ne devraient avoir place que le soleil, le ciel pur, l'air doux, la belle lumière rose tendre qui baigne, vers le matin, l'horizon pyrénéen.

Souvenirs...

Tous ceux qui ont connu Barcelone avant les événements de 1936, ont visité le Barrio Chino, rappelant l'Altona, de Hambourg. Maisons de danses, lupanars, boîtes d'invertis, cafés chantants, radeuses discrètes, constituaient, pour les souvenirs des visiteurs, une gamme montante, colorée, inoubliable. Pour peu qu'on séjournât dans le grand port méditerranéen,



PERPIGNAN

dont la maison, à Metz, fut supprimée et qui remonte sa nouvelle, à Paris.

— Attends, je vais l'avoir à l'estomac, lui souffle Georges, placeur faubourg Saint-Martin, qui l'accompagne.

Il va s'asseoir près du même — on lui donne vingt ans — et lui explique :

— Elle est belle, oui, c'est entendu, mais ne vaut rien pour le commerce. Et avec ça, chiqueuse. T'en feras rien.

L'autre se rebiffe :

— De quoi ! de quoi ! tu ne me crois pas capable ?

— Mais si, mais si, seulement, c'est l'aventure, c'est pas du tout cuit. Tandis que Bébert te file deux sacs, tout de suite, cash. Tu te rends compte, deux sacs, d'autor, sans risque. Et puis, t'en trouveras d'autre. Un jeunot comme toi, bien roulé, sans blague, ça te sera facile. A ton âge, et tu peux m'en croire, foi de Georges, tu sais ce que vaut ma parole, j'ai jamais fait d'affaire semblable. Tu démarres bien, dans le métier, tu arriveras.

L'autre est fier, les sentences de Georges font prime dans le milieu. Il lâchera sa belle pièce, pour deux sacs, entendu, parole d'homme. Il la tiendra.

Il y a de pauvres gosses, orphelines naïves, qui on

Perpignan, la capitale des « sang et or » a vu refluer vers elle pas mal d'indésirables. Des bourses, des marchés clandestins ont germé spontanément. On y vend de tout : principalement des objets volés. Et les tauliers des maisons d'illusions font de fructueuses rafles.

réussi néanmoins à échapper à tout contrôle administratif ou policier. Elles n'ont pas le « poids ». Est-ce que cela a une importance quelconque pour les placeurs ? Elles auront un pedigree de majeures en moins de deux. Et pourquoi refuseraient-elles de suivre un monsieur si gentil qui leur promet monts et merveilles, c'est-à-dire le gîte, le couvert et le vêtement, et qui ne vous demandent rien en échange. Du moins elles le pensent. Et la grande remonte commence...

L'or commande

Il n'y a pas à Perpignan, je l'ai dit au début, que des messieurs bien mis, d'une élégance de bon ton, dont le langage seul trahit la profession, et encore, pas toujours. Il y a des chercheurs d'or. La prospection est moins dangereuse qu'au Klondyke ou dans le Colorado. Pas de longues et coûteuses expéditions, où la famine, le scorbut, les bêtes venimeuses et parfois l'homme, terribles adversaires, peuvent vous faire passer de vie à trépas.

Ici, c'est du cousu main. De l'or, il y en a. Des kilos, des tonnes même, et plus pur qu'à sa sortie de terre. Le troc du vil métal contre le papier de la Banque de France, se fait dans de petits bistros discrets, un peu sombres, où le patron, qui décidément, aime l'air, est toujours devant le pas de sa porte, à examiner le ciel, pour savoir, probablement, si le temps se maintiendra au beau.

Sur les tables de marbre blanc, on entend parfois le cliquetis du métal qui tombe d'un mouchoir malpropre ou d'une bourse de cuir que le tabac et le frottement ont culottés.

Il y a de tout : des pièces d'or, à l'effigie d'Alphonse XIII, des chaînettes, des médailles, des

broches, évoquant tout un passé qui fut heureux, premières communions, mariages, naissances, anniversaires. Le vendeur a l'œil inquiet, il n'a certainement pas la conscience tranquille et il lui tarde d'avoir traité d'affaire.

L'acheteur le sait, et il prolonge le supplice de Tantale. Il examine, à la loupe, le poinçon, fait longuement l'épreuve de la pierre, pèse avec minutie, sur sa balance de poche, les bijoux proposés.

Parfois, des dentiers, des appareils de prothèse,

hommes repèrent, traquent, encerclent un gibier qui n'a rien de sympathique. Il a volé tout ce qu'il possède, il s'est nourri et engraisé uniquement sur autrui. Ces titres ont été volés à des particuliers, à des gens exécutés ou tués à la guerre, dans des appartements dont on savait les locataires partis pour un monde meilleur. Il y a donc méfiance de la part des vendeurs qui n'oseraient jamais offrir à l'estimation dans une banque leurs liasses de valeurs. Ils sont naturellement arrangés par les acheteurs qui ne valent guère mieux qu'eux.

Les objets servant à la pratique du culte, et l'on sait qu'en Espagne il en est de particulièrement beaux : en argent, en or, incrustés de pierres précieuses, ciboires, ostensoirs, calices, vases sacrés, sont offerts pour la fonte. D'une valeur artistique inestimable, et ne pouvant être revendiqués par personne, comme propriété personnelle, leur vente est la plus difficile et la plus risquée. Elle n'a jamais été plus intensive que maintenant.

Maquillages d'autos

Les camionnettes Dodge, Matford, Ford sont l'objet d'un commerce intensif et qu'on n'étale pas au grand jour, naturellement. Leurs passages à la frontière fut d'une facilité désarmante.

La plupart avaient été transformées — ou l'étaient

d'origine — en ambulances. De véritables blessés purent ainsi rentrer en France, et recevoir les soins que nécessitait leur état.

Mais certaines ambulances ne renfermaient que des simulateurs. Que voulez-vous que fassent de braves gardes mobiles, de débonnaires douaniers — nous parlons des premiers jours d'affolement où la ruée sur la frontière fut un raz de marée inquiétant — en ouvrant les portes arrières de la voiture et en découvrant de pauvres gars, dont les visages, les bras, les jambes étaient entourés de bandages sanguinolents ?

Ils laissaient passer. Plein tube, la bagnole dégringolait la route en lacet, s'arrêtait dans un tournant d'où l'on surveillait facilement les alentours. Un observateur eût pu voir s'envoler dans une faille, derrière un rocher, bandes Velpeau, coton hydrophile et découvrir des gens valides, à l'intérieur de la voiture, là ou quelques instants plus tôt, reposaient de glorieux blessés !

Des centaines passèrent ainsi. Et les véhicules étaient aussitôt transformés rapidement en innocentes voitures de commerçant ou d'industriel. Les croix rouges disparaissaient, grattées soigneusement ou mieux encore supprimées, par l'enlèvement de la bâche sur laquelle elles étaient peintes. Combien de voitures circulent ainsi dans le sud de la France ?

Une véritable foire s'est organisée également par la vente des pièces détachées. Souvent, les autos deviennent en peu de temps de véritables puzzles dont des roues neuves, des moteurs, des châssis forment les pièces principales. Leur fourgue est peut-être moins rémunératrice, mais plus sûre que celle des voitures complètes. La police fait ce qu'elle peut, et elle fait beaucoup étant donné ses moyens limités, son personnel et l'immense champ d'action clandestin, sur lequel la pègre, la sale pègre, manœuvre.

Il est toujours à regretter — hélas ! c'est la destinée humaine — que le ver soit dans le fruit et qu'à côté des belles actions des hommes (le sauvetage, l'aide, le secours donnés par la France à ces pitoyables victimes, chassées de leur pays, n'en sont-elles pas ?) marchent parallèlement, la honte et l'infamie. Il y a toujours des mouches vertes aux abords d'un charnier.

Hubert BOUCHET.

Titres volés

Les titres au porteur de grosses industries métallurgiques espagnoles se négocient en douce, dans des bourses clandestines que fréquentent les rabatteurs et la pègre. Beaucoup de boursiers marrons, de pilleurs d'épargne ont jeté leurs filets sur la ville.

Comme dans une chasse bien organisée, des

DONT ACTE

M. Jean Buccelli, ancien propriétaire du Stand-Bar à Toulon, nous écrit, à propos de l'article « Chronique toulonnaise » paru dans notre journal du 12 janvier, que, loin de bénéficier de la bienveillance policière, le 30 avril 1937, l'inspecteur Grimault lui avait saisi un appareil à sous lui appartenant ; que, poursuivi en correctionnelle, il avait été condamné, le 15 juin 1938, à 500 francs d'amende.

u monde, à 8 heures et
qui fut déclaré le lende-
main de Rennes, sous les
yeux, en présence de Jo-
urbeau de Rennes, et de
ce dernier.
re. Il était incontestable-
des hommes rouges de

Une sœur naquit ensuite.
Ernest, Hector, Emile, Elie,
pourquoi l'exécuteur qui
est bien le dernier des
aucun héritier mâle.
ans la vieille église Saint-
nune, comme nous venons
rovince furent supprimés,
de d'être nommé troisième
devenu l'unique bourreau
la capitale, laissant son

er adolescent puise tran-
e une instruction solide.
bler écoulait sa jeunesse
des valets de guillotine
les bancs de l'école, sans
ses petits camarades. Il
at.

Anatole des projets moins
avait vu successivement
chef; Meindreich et Roch,
ait « Monsieur de Paris »,
iens à Paris, les installa
on fils ces paroles grandi-

des rois. Ils font de leur
ge.

ans, le jeune homme pro-
elle en se plaçant, dès le
ns un grand bazar. Non !
eau. Cette perspective lui

d'échapper à sa destinée ?
sa mère elle-même n'était-
ouch d'Alger ? — Anatole
ns son sang l'hérédité de

ourds à porter. Au bazar,
qu'il était le fils de « Mon-
venu bien vite le point de
Le 3 janvier 1882, à l'âge
entraîner par son père à
place de la Roquette. Il
a petit coup de main. C'en
ait pas avocat, il ne défen-
lotinerait !

enta d'échapper aux tradi-
soldat ! Devant cette réso-

us les drapeaux. Tu ignores
étaient l'objet les enfants
uvres incorporés dans les
gens de notre espèce sont
tirages au sort.

de mon plein gré,
r se rendit au bureau de

LE SECRET DES DEIBLER

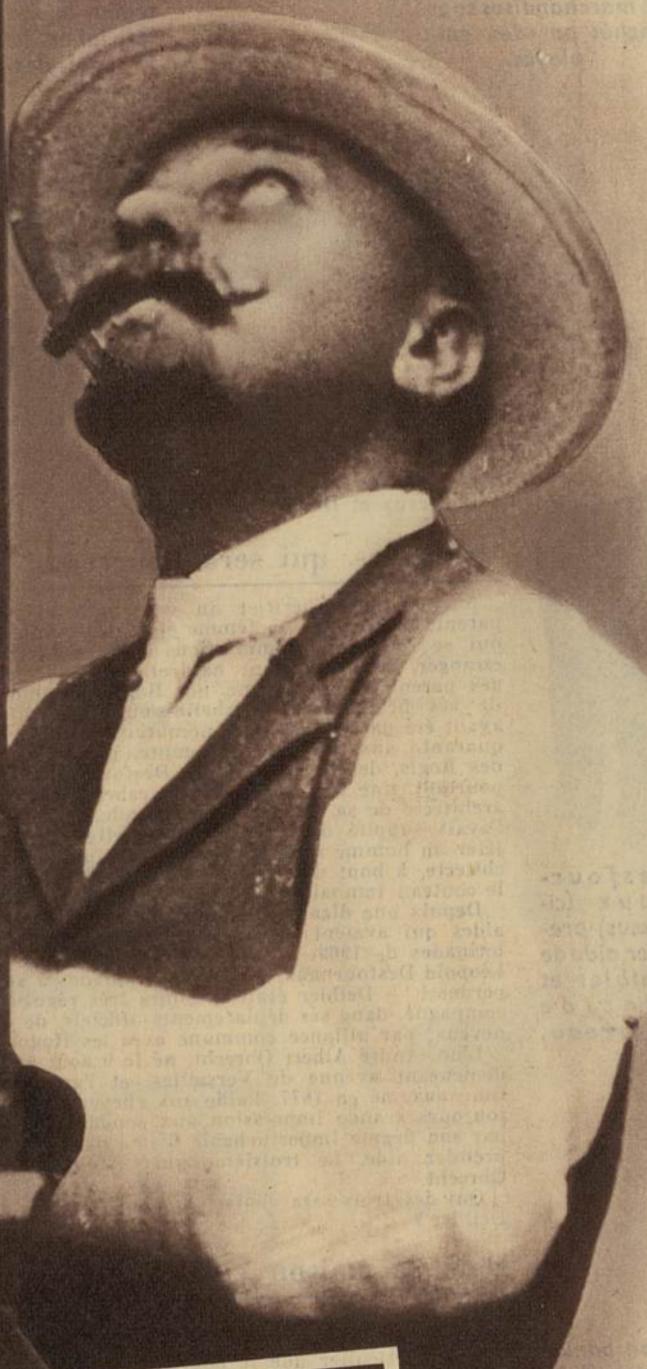
recrutement du dixième arrondissement et fut admis à effectuer normalement son service militaire. Son nom est encore inscrit, aujourd'hui, sous le n° 171 des contrôles de la classe 1885, au premier bureau de recrutement de la Seine.

L'atavisme avait joué sur le soldat. Rendu à la vie civile, il acceptait de devenir le premier aide de son père. Dès 1890, Anatole Deibler joua, dans chaque exécution, le rôle de « photographe », mot qui, en terminologie de guillotine, désigne l'aide du bourreau qui, placé devant la lanette, tire à lui la tête du condamné, soit par les cheveux, s'il en reste, soit par les oreilles. C'est de cette façon un peu rude que le jeune bourreau manipula les chefs d'Eyraud (1891), de Ravachol (1892), de Vaillant, d'Emile Henry, de Caserio (1894), de Carrara (1898) et de combien d'autres !

Un événement décisif marque alors la vie d'Anatole Deibler. Il faut qu'il songe à recueillir le plus rapidement possible la charge de son père, atteint de folie délirante. Mal remis des terreurs que lui avaient causées les anarchistes, à l'époque de Ravachol, Louis Deibler voit du sang partout autour de lui :

— Tenez, là ! sur ce meuble ! Sur mes mains.

Il n'y a naturellement de sang nulle part. Mais le vieux bourreau en est aveuglé. D'autre part, il boite affreusement, ses mains tremblent. Que va-t-il advenir s'il man-



que l'assassin Vacher, le monstre tueur de bergères, qu'il vient de recevoir l'ordre d'exécuter, le 31 décembre 1898, à Bourg-en-Bresse ? Les autres aides, envieux de lui succéder, sont capables de fausser le déclin.

Un conseil de famille se réunit. Avant de partir pour Bourg, Louis Deibler envoie au ministre sa lettre de démission, datée du 29 décembre, dans laquelle il annonçait que son fils saurait le suppléer, avec avantage, dans l'exécution du surlendemain.

Et, de fait, devant les autres aides étouffant de rage, c'est Anatole Deibler qui, pour la première fois, actionne la descente du couperet sur le cou de Vacher, coupant ainsi, avec sa première tête, celle du plus féroce assassin du XIX^e siècle. A cet instant, le jeune homme — il avait tout juste trente-cinq ans — n'était pas encore bourreau de France, mais son père ne l'était plus. Il s'était hardiment emparé de la place vacante, en vertu du principe paternel : « Les bourreaux sont comme les rois... »

Le 2 janvier 1899, la chancellerie ratifiait ce geste d'audace en nommant Anatole Deibler « exécuteur en chef des arrêts criminels pour tout le territoire français ».

Combien gagne « Monsieur de Paris » ?

Jamais, en effet, bourreau de France ne devait rester si longtemps en place et couper autant de têtes que celui qui vient de disparaître. En dix années de fonctions Louis Deibler avait totalisé quatre-vingt-deux têtes. En quarante années, son fils en totalise exactement trois cents.

Son fils nommé exécuteur en titre, Deibler père s'empressa de réaliser son rêve : quitter la triste rue Vicq-d'Azir pour acheter la maison de son rêve : une petite villa close de murs, située 39, rue de Billancourt, au Point-du-Jour d'Auteuil. Sans modifier l'ordre de ses numéros, la rue est devenue aujourd'hui la rue Claude-Terrasse et le Point-du-Jour d'Auteuil n'est plus qu'un coin de Paris.

Les Deibler étaient riches. La fonction d'exécuteur en chef rapportait alors quelque 50.000 francs par an, et un des aides évincés à Bourg-en-Bresse exhalait sa rancœur en écrivant ces lignes à un journal, qui les publiait :

« Les Deibler ont 400.000 francs de fortune. Ils touchent chaque année 16.000 francs d'appointements, à quoi ils ajoutent 30.000 francs de frais. Leurs rentes — car tout bêtes qu'ils sont ils placent bien leur argent — leur rapportent au bas mot 50.000 francs par an. Quel est donc le haut employé capable de gagner cela ?... »

Tout a changé. Disons tout de suite qu'après avoir vu ses gages complètement supprimés entre 1906 et 1909, « Monsieur de Paris » touche un traitement de tout petit fonctionnaire : 18.000 francs par an, plus 10.000 francs de frais d'entretien de bois de justice qui n'ont, il est vrai, pas besoin de l'être très souvent. C'est ce que les aides appellent malicieusement les frais de « bouts de bois ».

A propos du salaire de ces derniers, disons que le premier aide reçoit actuellement un salaire fixe annuel de 12.000 francs, et les deux autres de 9.000 francs. C'est absolument tout.

Détruisons donc une fois de plus la légende qui veut que notre bourreau national touche tant par tête coupée. C'est faux. Seuls sont remboursés aux exécuteurs, et avec parcimonie les frais de voyage à tant du kilomètre.

Deuils, procès et richesse du bourreau

Après cette mise au point nécessaire, revenons aux débuts assez tumultueux, dans ses fonctions, du dernier des Deibler. Tout d'abord Anatole Deibler s'est marié. Comment a-t-il trouvé une épouse à son choix ? Se sentir serrer dans les bras puissants d'un exécuteur des hautes œuvres, qui rentre, au petit matin, de sa sinistre besogne, n'est pas du goût de toutes les femmes.

Voici. Tandis que son père avait un goût très vif pour la pêche à la ligne dans la Seine, Anatole raffolait des promenades à bicyclette. Il s'était inscrit à l'Union vélocipédique de Billancourt et on le rencontrait souvent dans les chemins sous bois, entre Saint-Cloud et Ville-d'Avray.

C'est au cours d'une de ses randonnées qu'il rencontra une jeune femme, également éprise d'escapades à vélo : Rosalie Rogis, jolie gilette de vingt-trois ans. Roulant roue contre roue, sous les ombrages, l'idylle marcha rondement et, moins de deux mois après leur première rencontre, il épousait Rosalie Rogis, le mardi 5 avril 1898, à la mairie du seizième arrondissement, devant le maire en personne, comme il se doit pour un « Monsieur de Paris ». Le mariage religieux, car nous sommes bien renseignés, se déroula dans la plus grande intimité, le 14 avril suivant, à l'église N.-D. d'Auteuil, et le champagne coula dans le presbytère voisin.

Deibler apportait à sa femme 40.000 francs de dot et des espérances qui ne tardèrent pas à se réaliser après deux deuils cruels.

En septembre 1899, le nouveau bourreau eut un fils qu'il prénomma Roger-Hector. Mais, quelques jours après, le 10 octobre 1899, une effroyable erreur médicale provoqua la mort du nouveau-né. Le docteur, appelé pour soigner une affection toute bénigne de l'enfant, lui administra, par inattention, une drogue contenant une dose foudroyante de poison. La douleur du père fut atroce, mais, redoutant déjà le scandale, il renonça à poursuivre le responsable, afin que ce pénible drame ne fût pas ébruité.

Anatole Deibler, qui avait déjà perdu sa mère, fille du bourreau d'Alger, le 13 octobre 1896, vit mourir son père des suites d'une incurable maladie, le 6 septembre 1904.

La naissance d'un nouvel enfant, une fille qu'il prénomma Marcelle, vint, en 1905, ramener un peu de joie dans le pavillon dévasté par la mort. Néanmoins, trop de places vides ramenaient l'obsession de la présence des défunts et, avec l'héritage du père disparu, qui dépassait, nous a-t-on dit, le demi-million en espèces, sans compter les rentes, Anatole Deibler se fit construire un hôtel particulier, en meublerie blanche, au n° 133 bis de l'avenue de Versailles, qui lui coûta 150.000 francs. Sa femme, née Rogis, surveillait de près les factures des entrepreneurs, et des procès au civil entre le bourreau et son serrurier, son peintre et son plombier s'éternisèrent, à la grande joie des chroniqueurs judiciaires.

Mais, si Deibler se faisait construire un hôtel particulier, il bâtissait, dans le même temps, un immense immeuble au n° 54 de la rue de la Convention, qu'il possédait toujours. Là encore, son identité fut révélée, aux locataires — dont plusieurs préférèrent déménager que de vivre sous le toit du bourreau — à la suite d'un procès que

lui intenta l'entrepreneur Moreau, auquel il contestait quelques milliers de francs. Cette fois, malgré toute l'habileté de M^r Juquin, l'avocat de Deibler, un arrêt en date du 22 mars 1910 condamna ce dernier à payer 9.634 fr. 50 à Moreau.

C'est au second étage de cet immeuble que demeure aujourd'hui Henri Desfournaux, neveu et aide d'Anatole Deibler, qu'il a suppléé au dédicé, samedi dernier, pour l'exécution de Pillorge, à Rennes.

L'exécuteur exécuté

Le dernier des Deibler avait courageusement repris la tâche sanglante. En 1899, huit têtes tombent. En 1900, trois ; en 1901, trois ; en 1903, encore trois ; en 1905, cinq têtes.

Mais, avec l'arrivée de Fallières à la présidence de l'Etat, le bourreau allait chômer intégralement durant quarante-deux mois. Mieux, comme la Chambre repoussait systématiquement l'abolition de la peine de mort, Jaurès, Clemenceau et Briand s'écrièrent :

— Eh bien ! puisqu'on ne peut pas supprimer la peine, supprimons toujours le bourreau !

Le 27 juillet 1906, la commission du budget supprima purement et simplement des charges de l'Etat les gages alloués à l'exécuteur et à ses aides. Aussitôt, le nombre des crimes augmenta dans une proportion effrayante, et les jurys continuèrent à condamner à mort les assassins. Mais Fallières ne désarma pas. Il graciait, si grand que fût le crime. Cent trente-trois condamnés à mort furent sauvés de la guillotine. L'opinion publique s'était émue à son tour et, quand l'odieuse Soleilland fut gracié, la réprobation générale explosa. Il y eut des émeutes, des manifestations, et l'on put voir cette chose singulière : le président de la République violemment conspué et Deibler longuement acclamé.

Le traitement des exécuteurs fut réintégré dans le budget et Fallières céda. La revanche de la « Veuve » fut terrifiante. Elle réapparut à Béthune (Pas-de-Calais), le 14 janvier 1909. Ce jour-là, quatre têtes tombèrent, celles des quatre chefs de la sinistre bande Pollet, terreur de tout le Nord de la France. (Une quadruple exécution ne s'était pas vue depuis 1870, lorsque furent décapités à Hautefaye (Dordogne), les assassins du marquis de Moëns.) Puis, le 22 septembre 1909, à Valence, eut lieu la triple guillotination des fameux « Chauffeurs de la Drôme » : David, Berruyer et Liottard. Enfin, le 21 avril 1913, nouvelle triple exécution, à Paris, des survivants de la bande à Bonnot. Elle fut opérée boulevard Arago, « inauguré » par Anatole Deibler, le 22 août 1909, avec une première exécution, celle du parricide Duchemin.

Depuis Duchemin, trente-six têtes sont tombées boulevard Arago par la diligence du dernier des Deibler. Parmi elles : Liabeuf (1910), Meclislas Charrier (1923), Dervaux (1925), Gauchet (1931), Gorguloff (1932) et Moïse (1938).

Anatole Deibler pendant la guerre

Au cours des hostilités de 1914-1919, l'activité de « Monsieur de Paris » fut infime. Sa première sortie, depuis la déclaration de guerre, s'effectua le 18 décembre 1914. Il s'agissait d'aller en Corse trancher la tête à un assassin du nom de Thomasini.

dernier des Deibler a terminé sa carrière... bourreaucratie sur sa troisième guillotination.

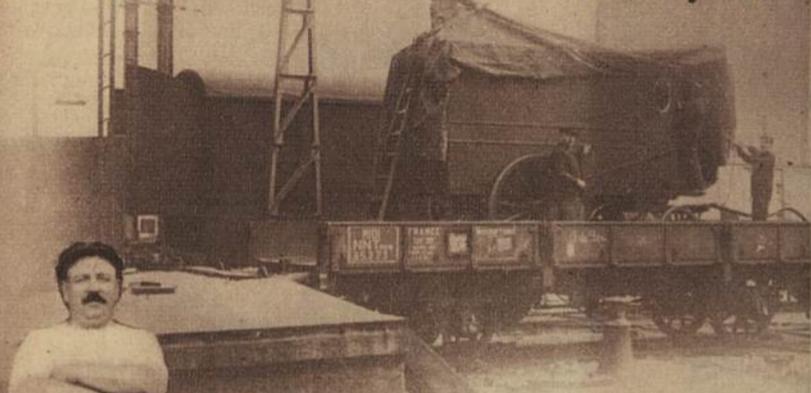
Ce nombre est rigoureusement exact, comme le prouvera sans contestation possible la liste des « clients » de « Monsieur de Paris », entre 1891 et 1939, que *Détective* publiera dans son prochain numéro.

Voici quelques statistiques. Les villes où Deibler dressa l'échafaud le plus souvent au cours de sa carrière sont : Versailles (douze fois), Rouen (onze fois), Nancy (huit fois), Montbrison (huit fois), Metz (sept fois depuis la guerre) et Paris (trente-six fois). L'exécuteur a passé dans soixante-trois départements différents. Il s'est rendu seize fois dans le Nord (six fois à Dunkerque, cinq fois à Douai, cinq fois à Lille et autres villes) et dix-sept fois dans le Pas-de-Calais (à Béthune, Boulogne, Saint-Omer, Arras et Saint-Pol). En 1909, 1920 et 1923, Deibler a « raccourci » treize assassins. En 1928, quatorze. En 1931, vingt. En 1922, vingt-deux. Il a opéré vingt-sept exécutions doubles, dont la dernière à Carpentras, sur Quaranta et Kamphans, le 29 octobre 1938.

Parmi ses deux cents clients, de 1919 à 1939, citons : Landru (1922), Sarret, Maucuer, Spada, Torre (deux voya-

Les bois de Justice, montés sur un wagon de marchandises sont bûchés par des employés

André Obrecht confectionne aux usines Citroën, lorsque son métier lui en laisse les loisirs, des jouets



ges en Corse, à Bastia, pour ces deux derniers), Delafait, à Bordeaux et Doukerque, à Arras.

Des aides, qui sera bourreau ?

N'ayant pas d'héritier du sexe mâle et pas d'autres parents directs que sa femme et sa fille, Anatole Deibler, qui se refusait à l'immixtion dans sa famille de tout étranger, rechercha tout naturellement ses aides auprès des parents de sa femme, née Rogis, notamment auprès de ses beaux-frères et belle-sœurs les enfants Rogis ayant été particulièrement nombreux. Si bien que, depuis quarante ans, Deibler ne compte, parmi ses aides, que des Rogis, des Obrecht et des Desfournaux. Il embaucha pourtant, une fois pour cette macabre besogne, le propre architecte de sa maison de la rue de la Convention, qui l'avait supplié de lui permettre cette émotion rare de jeter un homme sous le couperet. Ce fut lamentable, l'architecte, à bout d'horreur, s'étant évanoui à l'instant où le couteau tombait.

Depuis une dizaine d'années, date de la mort des deux aides qui avaient participé avec lui aux grandes guillotinations de 1909 — Louis Rogis, marchand de vins, et Léopold Desfournaux, accordeur de pianos à ses moments perdus ! — Deibler était toujours très régulièrement accompagné, dans ses déplacements officiels, de deux de ses neveux, par alliance commune avec les Rogis.

L'un, André Albert Obrecht, né le 9 août 1885, à Paris, demeurant avenue de Versailles, et l'autre Henri Desfournaux, né en 1877, l'aide aux cheveux blancs qui fait toujours grande impression aux condamnés récalcitrants par son flegme imperturbable. Ils se partagent le titre de premier aide. Le troisième aide est encore un neveu Obrecht.

Qui des trois sera choisi pour succéder au dernier des Deibler ?

Dans la maison vide

Nous ne parlerons pas ici de la vie patriarcale mais farouche où Deibler vivait, 39, rue Claude-Terrasse, dans l'hôtel particulier que le bourreau s'était fait construire en 1930, sur l'emplacement du pavillon de son frère. Il voulait, en effet, abandonner son autre hôtel du 133 bis, avenue de Versailles, trop humide à son gré.

Sorte de forteresse contre les curieux, les photographes et les reporters, la nouvelle maison du bourreau de la rue Claude-Terrasse a perdu sa destination première. Anatole Deibler n'est plus là. Plus besoin de ces jalousies éternellement closes, de ces fenêtres à guillotine qui s'ouvrent et se referment sous l'effort d'une main invisible. Finies les sorties en trombe du garage, creusé en sous-sol, de l'auto de la maison dans laquelle Mlle Marcelle Deibler promenait son père chaque après-midi et, le plus souvent, l'emmenait sur les hippodromes, car le vieil exécuteur des arrêts criminels était un passionné du turf.

M. Deibler n'est plus là. L'agent cycliste qui venait lui remettre les réquisitions d'opérer, depuis le ministère de la Justice, ne reviendra plus échanger avec lui le coup d'œil complice qui voulait dire :

— Hein ! Un encore, un de plus qu'on vous donne.

Le 1^{er} février, l'agent cycliste de la rue Cambon était passé 39, rue Claude-Terrasse. Il avait remis à Deibler l'ordre d'aller exécuter Pillorge.

— Dites à M. X..., au ministère, que j'irai le voir, dès mon retour ! dit Deibler à l'agent.

M. X..., fonctionnaire tout puissant de la chancellerie, ne reverra pas M. Anatole Deibler venir lui rendre compte de sa mission. Le dernier des Deibler est mort en service. Il n'y a plus de Deibler.

Mais la guillotine continue sa tâche.

Emmanuel CAR.

ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

Seins
Développés, raffermis, reconstitués. Salières comblées par les
Pilules Orientales
Seul moyen pour la femme d'acquiescer, de conserver ou de recouvrer la
BEAUTÉ DE LA POITRINE
Toujours bienfaisantes pour la santé

Traitement de 2 mois, facile à suivre en secret. Flacon avec notice 1^{re} contre rembourse. 22 fr. 50. Ecrire à J. RATIE, pharm., Div. 72 BR 45, r. de l'Éclair, Paris (10^e). Envoi discret par la poste. A BRUXELLES: Ph. Delacre; GENEVE: Ph. des Bergues.



L'INFLUENCE PERSONNELLE. Volume illustré : 20 fr. **LES FORCES MYSTÉRIEUSES** (H. Frichet) : 18 fr. - **TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science des vieux magiciens mise à la portée de tous** (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL** (Dr Eynon). Illustré : 14 fr. - **L'ART D'AIMER** (Dr Jaf). Illustré : 14 fr. - **AVANT, PENDANT, APRÈS** (Dr Couffeynon). Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mt-poste adressé au **COMPTOIR DU LIVRE**, 18, r. du Mail, Paris-2^e

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les **PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE** ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

POUR LA PUBLICITÉ

DANS

" DÉTECTIVE "

S'adresser à : Mme H. DELLONG

73, rue des Sts-Pères, PARIS

Tél.: LITTRÉ 07-50

TARIF : la ligne : 16 fr.

la page : 9.000 fr.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef: MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITTRÉ 46-17

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois

France et Colonies 41 » 77 »

Etranger, Union postale 54 » 99 »

Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

Desfournaux (ci-dessus) premier aide de Deibler et placide bourreau,

Desfournaux (ci-dessus) premier aide de Deibler et placide bourreau,

Anatole Deibler (en haut) rentre chez lui, son panier d'osier contenant les cordes de la guillotine à la main. Derrière lui sa voiture. Sur la maison une pancarte : « La Villa n'est pas publique ». (A gauche) : Deibler, dans la rue, ressemble à un bourgeois paisible et discret.

M. Deibler s'embarqua à Marseille sur le *Pelion* et exécuta Thomasini, à Bastia, le 23 décembre.

En 1915, deux exécutions capitales. En 1916, deux encore. En 1917, six exécutions. En 1918, onze, dont une avait laissé au bourreau un impérissable souvenir.

Elle se passa hors du territoire français, en Belgique, Deibler ayant été prêté par l'Etat français au ministre de la Justice belge. Le condamné était un maréchal des logis wallon, Camille Verfaillie, qui avait éventré une femme. Les crimes de ce genre étaient alors fréquents. Le roi des Belges voulait un exemple. On l'effectua dans la cour de la prison de Furnes, à quelques kilomètres du front ; dans l'aube sale, les obus éclataient sans relâche. Deibler, nerveux et pâle, maîtrisa avec peine le condamné qui ne cessait de hurler :

— Non, je veux me faire tuer dans les tranchées, pas ici ! Vive la Belgique ! A bas les Boches !

La moisson des têtes

En comptant l'exécution de Vacher à Bourg-en-Bresse, qu'il prit à son compte avant d'avoir été officiellement exécuteur en titre, il est curieux de constater que le

Du constructeur à l'acheteur sans intermédiaires

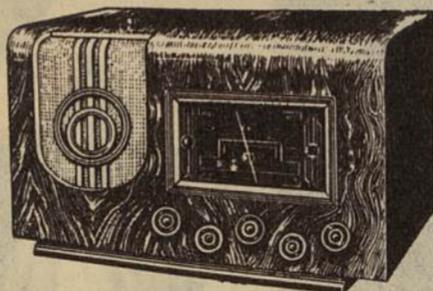
BON DE RÉDUCTION DE 500 FR

OFFERT PAR « DÉTECTIVE »

SUR CE SUPERHÉTÉRODYNE 7 LAMPES RÉELLES Y COMPRIS L'ŒIL MAGIQUE

CHANGEUR DE TONALITÉ

Capte 150 stations dont :
Le Vatican, Moscou, Barcelone, Madrid, etc.



SÉLECTIVITÉ VARIABLE

Nos postes ont obtenu la médaille d'or, ainsi que la croix d'or

Encombrement : 51 x 28 x 24

Fonctionne sans antenne extérieure, avec le simple bout de fil que nous joignons à l'appareil. Cadran multicolore à feux de position pour chaque gamme d'ondes. L'œil magique permet le repérage silencieux et précis des stations. Musicalité parfaite. Antifading différé, le plus efficace connu à ce jour. Filtrage des parasites et régularisation des survoltages provenant des irrégularités de courant par la lampe C. 23. Haut-parleur électrodynamique grand modèle (21 cm.) à suspension arrière et à blindage spécial antirésonneur. LAMPES TYPE AMÉRICAIN DU DERNIER MODÈLE, QUI SONT EN VENTE CHEZ N'IMPORTE QUEL ÉLECTRICIEN. EN COURANT ALTERNATIF, DE 110 A 250 VOLTS, lampes : 6A8, 6K7, 6Q7, 6V6, 5Z4, C23, et l'œil magique en triode cathodique EMI. EN UNIVERSEL, lampes : 6X4, 6X5, 6X6, 6X7, 6X8, et l'œil magique 6G5.

TOUTES ONDES DE 19 A 2.000 METRES
PRISE POUR PICK-UP, PRISE POUR HAUT-PARLEUR SUPPLÉMENTAIRE
GARANTIE : Un an sur l'appareil et trois mois sur les lampes.

Pour PARIS
convoquez-nous
sans
engagement

Prix affiché et catalogué. 1.495
Réduction avec ce bon. 500
PRIX NET.... 995

COMPTANT
CRÉDIT
ÉCHANGES

Sur votre simple demande, nous vous expédierons l'appareil dans n'importe quel endroit de la France, sans engagement de votre part, transport et emballage à notre charge. Vous vous engagez, si vous êtes agréablement surpris, à nous faire parvenir les 995 francs dans les cinq jours. (Il faut exactement une heure, LE SOIR, pour juger de la qualité d'un poste.) Si vous êtes déçu, consultez-nous ou renvoyez-nous l'appareil à nos frais. L'expérience ne vous aura rien coûté. CETTE OFFRE S'ENTEND POUR LES PAIEMENTS STRICTEMENT AU COMPTANT DANS LES 5 JOURS. Si vous désirez l'acquiescer avec échange de votre ancien appareil, ou à crédit, nous vous enverrons d'abord nos conditions de reprise ou les modes de versements échelonnés. Honorez-nous de votre clientèle en présence de l'effort indiscutable et sans précédent que nous faisons. Nous faisons partie de la LIGUE D'ASSAINISSEMENT COMMERCIAL, ce qui veut dire loyauté. Nous affirmons qu'il est matériellement impossible de fournir un appareil de grande classe à moins de 995 francs.

Établs D. S., 50, rue de Rochechouart, Paris-9^e
Près gare du Nord et métro Barbès - Tél. Trudaine 86-07 - Ouvert également le dimanche

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Gard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à l'Institut Moderne du **Docteur M. A. Gard**, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : **Lettres, 2 fr. 25 ; Cartes, 1 fr. 25.**

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE : ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Chacun a droit sur terre à sa Part de Bonheur

Telle est la déclaration recueillie ces jours derniers de la bouche même du célèbre Professeur AOUR. Et cette « Part de Bonheur » est offerte gracieusement par le célèbre Professeur à tous les lecteurs de notre journal qui lui en feront rapidement la demande.

On ne compte plus le nombre de personnes en France et à l'étranger qui, ayant eu recours à sa science divine et sacrée, lui ont demandé de préparer pour elles la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, suivant le date de naissance, en observant les rites millénaires de FAMILIA.

Pourquoi n'auriez-vous pas, vous aussi, par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, votre part de chance et de bonheur ?

Incrédule aujourd'hui, sûrement vous ne le serez plus demain et vous ne regretterez pas d'avoir profité de l'offre du célèbre Professeur AOUR.

Voici quelques extraits tirés au hasard parmi les milliers de lettres à la disposition des incrédules :

J..., de Saint-Raphaël : « Tout ce que j'entreprends me réussit et ma reconaissance sera éternelle... »

A. R..., de Périgueux : « J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens d'avoir un gain inespéré, un peu moins de quinze jours la réception d'une FLEUR IRRADIANTE... »

M..., de Lézignan : « Merci pour les chiffres favorables, j'ai déjà gagné plusieurs fois... »

N'envoyer ni argent ni timbres

car la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE vous est envoyée à l'essai pendant vingt-cinq jours et sans aucun engagement de votre part.

A titre gratuit, il sera joint à l'envoi votre horoscope et les chiffres favorables pour gagner aux loteries.

Pour profiter de cette offre, écrivez aujourd'hui même au PROFESSEUR T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo, LYON, en vous recommandant de ce journal et en indiquant vos nom, prénoms, adresse et date de naissance.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 14 fr. et 32,40. Livre : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5,10. Livres psychiques, d'amour, etc., Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

M^{me} MAX Voyante, diplômé International, Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

Roulette boules, courses, Loterie Nationale, etc. Gain certain avec système infallible. Er. J. MELCHIOR, 7, rue de Cléry - PARIS



Mlle Suzanne D..., de Troyes, a facilement doublé ses revenus en s'adonnant chez elle aux travaux des Ateliers d'Art chez Soi.

Tous les Français doivent savoir

qu'ils peuvent tout de suite trouver une situation agréable, indépendante, rémunératrice et stable en s'adressant aux

ATELIERS D'ART CHEZ SOI

(Société S.A.D.A.C.S.)
Médaille d'Or Exposition 1937.

TOUTES PERSONNES, hommes ou femmes, à la recherche d'une situation stable et lucrative, ou désirant augmenter leurs gains en travaillant pendant leurs heures de loisir, ou tout simplement qui veulent une occupation agréable, doivent dès aujourd'hui, au moyen du « Bon Gratuit » ci-dessous, demander aux Ateliers d'Art Chez Soi tous les renseignements détaillés.

Les Ateliers d'Art Chez Soi, puissant groupement d'artisans, grâce à une organisation de vente remarquable, disposent de vastes débouchés dans les grands magasins, les grosses firmes et dans la clientèle particulière.

Pour satisfaire aux nombreuses commandes qu'elle reçoit de tous côtés, la Société S. A. D. A. C. S. recherche de nouveaux adhérents, à qui elle enseignera les Arts appliqués et dont elle fera des artisans consommés, possédant tous les secrets de la décoration, les procédés et les techniques les plus modernes.

Nul besoin d'aptitudes particulières, la Société S. A. D. A. C. S. vous enseignera ses méthodes avec facilité. Le temps de formation est d'ailleurs très court et, dès le début, la Société écoule la production vendable de ses nouveaux adhérents. Que vous habitiez Paris ou un village de la plus lointaine province, la S. A. D. A. C. S. se chargera de votre formation et s'occupera de la vente de votre production. Le matériel et l'outillage (en cinq coffrets complets) sont fournis gratuitement aux nouveaux adhérents.

Travailler chez soi dans l'indépendance. Avoir à portée de sa main un service de ventes ami qui toujours défend les intérêts de ses adhérents et dispose de débouchés importants, n'est-ce pas le rêve de tous ?

C'est ce que vous offrent les Ateliers d'Art Chez Soi aujourd'hui.

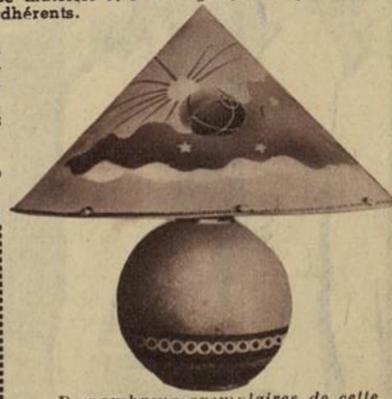
Lisez leur brochure gratuite. Si vous habitez Paris, ou si vous y venez, ne manquez pas de nous rendre visite.

BON A DÉCOUPER OU A RECOPIER à adresser à la Société S.A.D.A.C.S. (Cours B 87) 25, rue d'Astorg, Paris-8^e

Veuillez m'envoyer gratuitement, sans engagement de ma part, votre plaquette illustrée « Les Travaux d'Art chez Soi », ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites. Inclus : 2 fr. en timbres-poste pour frais d'envoi.

Nom

Adresse



De nombreux exemplaires de cette jolie lampe ont été commandés par un magasin et réalisés par M. Robert P..., adhérent de la S. A. D. A. C. S. entièrement formé par la S. A. D. A. C. S.

LA JUSTICE

LA MAIN QUI ÉTREINT



Que se passa-t-il ce soir-là dans l'ombre odorante de la vespasienne ? Après les débats, les plaidoiries, les témoignages, je n'en sais précisément rien et ne puis vous le dire avec exactitude.

Hector, fils d'un honorable policier parisien (parbleu ! il ne manquerait plus que cela que les policiers ne fussent pas honorables) prétend qu'il était entré dans cet édifice pour y satisfaire un besoin légitime encore que pressant et qu'un homme — c'est l'autre inculpé, Achille — déjà installé dans la stalle voisine — prit un intérêt fort vif à cette opération bien naturelle et qu'il y voulut prêter la main. Ce geste indiscret lui valut de recevoir un coup de poing sur le nez décoché par le valeureux Hector qui ne voulait point sentir cette aide intempestive.

La version d'Achille est un peu dif-

férente. Hector se fût, selon lui, prêté fort bien à ce jeu coupable que, seule, interrompit l'arrivée d'un agent. Plus heureux que son illustre patron, blessé par Paris au talon, il n'eût point reçu de coup de poing du valeureux Hector. Avec tous ces héros d'Homère, avec tous ces noms de légendes, allez vous y reconnaître ! Le témoignage de l'agent n'apporte pas de lumière. Il convient que la mise des deux personnages était trop débraillée pour qu'il ne les conduisît pas au poste, mais il n'a vu ni la main fureteuse, ni le poing vengeur. Dame ! il ne peut avoir l'œil à tout. Il a posé ses regards sur l'essentiel, si j'ose dire, sur la partie centrale du délit et non ailleurs.

Par un jugement que Salomon n'eût point désavoué, le président Patouillard condamne Hector et Achille qui, cette fois, se battirent ou ne se battirent pas pour toute autre chose que pour les beaux yeux d'Hélène, à huit jours de prison.

S. F.

Exercices de plein air



Léonie Desbois, qu'on appelle Muguette dans son monde parce que « ça fait plus distingué », ne travaillait pas en hôtel comme ses sœurs en galanterie. Avec le prénom qu'elle s'était donné et le nom légué par son père, elle ne pouvait mieux faire que de jouer les dryades.

Le bois de Verrières était, particulièrement, le champ de ses exercices amoureux. C'était là que Muguette se laissait conter fleurette moyennant quinze francs les quinze minutes. Muguette, on le voit, si elle mettait les hommes sur la mousse des bois ne les mettait pas sur la paille.

D'un rendement aisé — car beaucoup d'hommes aiment à jouer les faunes — son commerce agréable eût pu durer longtemps si elle n'avait eu la malchance d'avoir un vieux client attiré qui se croyait des droits sur elle sous prétexte que, tous les quinze jours, se rendant au marché, il faisait, du même coup qu'il achetait des carottes ou des poireaux, sa provision sentimentale. Or, une semaine que Mme Ménérier avait troublé l'horaire du vieil amoureux, son mari, celui-ci vint à passer dans le bois de Verrières, vingt-quatre heures plus tôt que ne l'attendait Muguette et ce qu'il vit le jeta dans une telle confusion de sentiments qu'il en fut très mortifié.

— Dites ce que vous avez vu, demande le président.

— Le témoin est sourd, répond M^e Crépin, défenseur de Muguette.

— Plût au ciel qu'il fût aveugle, objecte M. de Clavel, qui compulse hâtive-

ment le dossier; nous n'aurions pas cette affaire sur les bras car il n'aurait rien vu.

— Voyons, vous avez dit aux gendarmes que vous aviez vu deux personnes qui n'en faisaient qu'une dans l'attitude de la volupté; c'est bien cela ?

— Oui ! répond Ménérier, qui n'est plus sourd.

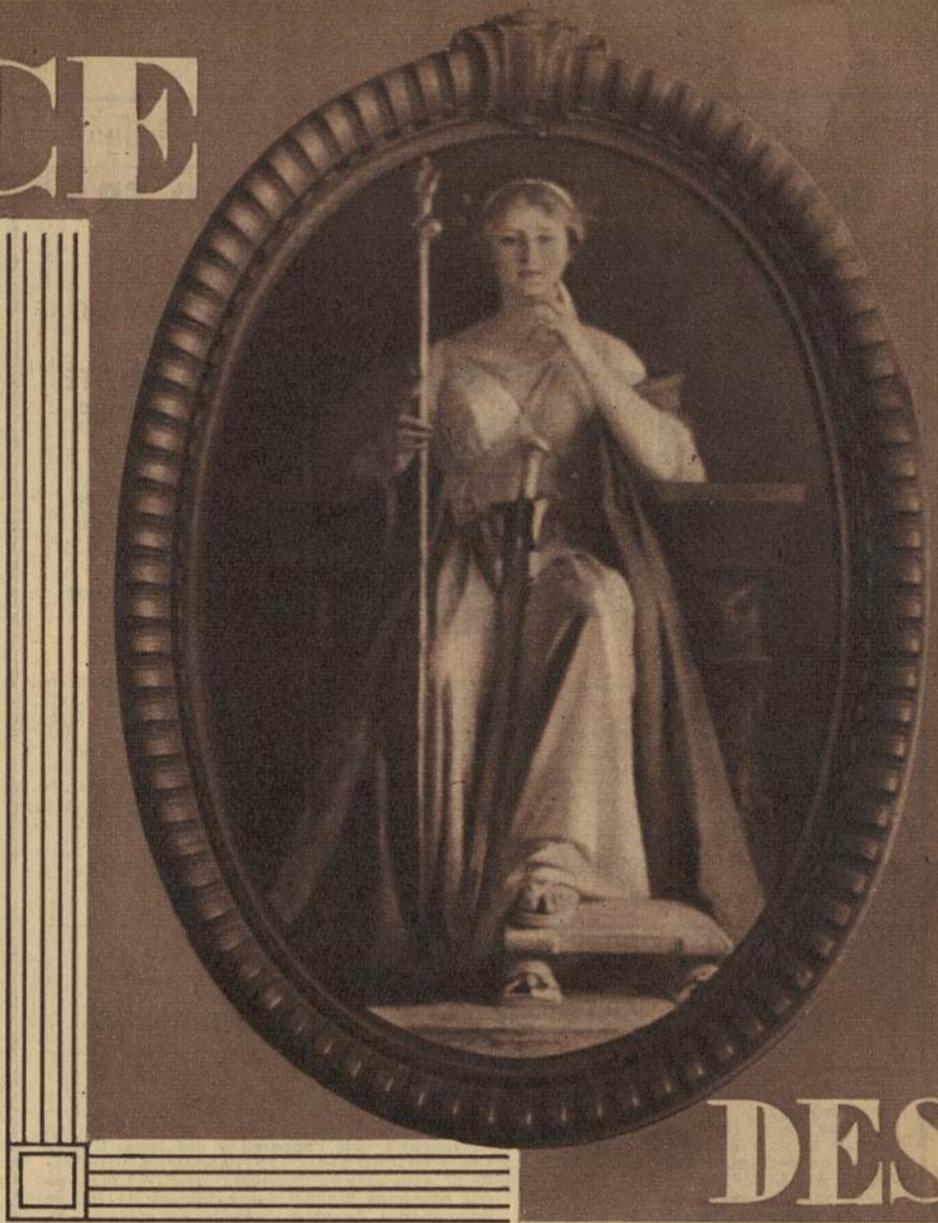
M^e Crépin, obstiné à ne pas comprendre, demande au témoin si la pose choquante était imputable à l'homme ou à la femme.

— Mais je vous dis qu'ils ne faisaient qu'un, répond avec logique le petit vieillard jaloux; en tout cas, c'est la femme qui avait attiré l'homme.

— Sur le champ de vos exploits, vous n'admettez pas le partage, dit encore le président.

Le coéquipier de Muguette a déjà été puni de six jours de prison. M^e Crépin réclame la même peine pour Ménérier qui a commis, plusieurs fois, de son propre aveu, le même délit. Et comme il n'est pas sûr d'être suivi par le tribunal, M^e Crépin se venge en traînant spirituellement dans la boue le vieillard lubrique. Pour sa cliente, qui est détenue déjà depuis 39 jours « malheureuse victime de la bestialité des mâles qui..., etc., » M^e Crépin réclame l'acquiescement. Le tribunal juge plus sévèrement que lui le forfait de Muguette puisqu'il inflige à celle-ci un mois de prison. Et moi je compte sur mes doigts : 3 février moins 39 jours. C'est vers la fin de décembre que Muguette, en plein air, dispensait de la volupté à raison de vingt sous la minute. Brr ! ce qu'il faut tout de même qu'elle ait le cœur chaud pour allumer la flamme de ses vieux soupirants, pour raviver les cendres de ces brasiers presque éteints, en de tels lieux, sous de telles froidures..

S. F.



DES

Prends un voile... La pègre étrangère



Vêtu de probité candide mais sans lin blanc, Arnouch, un soir de l'été dernier qu'il faisait très chaud, avait baissé son store et se croyait

parfaitement le droit d'être nu, encore qu'il eût laissé sa fenêtre ouverte

Au désert dont il est natif, on ne prend pas tant de soins à cacher ce que la nature, généreusement, octroie aux Arabes.

S'il était sans voile, silencieux et sans malice, ses voisins d'en face, bande jeune et joyeuse, menaient un beau tapage aux sons de l'accordéon; mais notre Arabe ne s'en plaignait pas. La longanimité est un des préceptes du Coran. Ou peut-être se réjouissait-il en son être de voir danser ces jolies filles à portée de ses yeux sombres ? En fût-il ému au point que les jeunes gens d'en face s'aperçurent de la transformation vitale de son anatomie ou, ceux-ci ayant aperçu l'ombre du bel Algérien entre les plaquettes du store de bois, en prirent-ils ombrage ? Je ne sais; l'histoire ne le dit pas, mais les dépositions nous apprennent qu'un jeune homme cria : « Arnouch, cache ton nu ». Un autre expliqua : « Arnouch, sale bicot, ces jolies filles ne sont pas pour ton harem ». Evidente provocation ! Il supportait le vacarme; on devait supporter sa nudité.

Il s'habilla et descendit rapidement pour aller expliquer cela à ses voisins qui descendirent aussi et firent pleuvoir sur Arnouch une grêle de coups.

Trouvant l'explication suffisamment claire, ployant sous le nombre, valeureux paladin d'une cause juste, Arnouch s'enfuit chez lui pour y digérer l'outrage et panser ses plaies.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, Arnouch fut convoqué le lendemain au commissariat où ses adversaires avaient déposé une plainte pour outrage aux mœurs. Et d'interrogatoire en interrogatoire, d'enquête en enquête, d'infortunes en malheurs, Arnouch comparait devant la 17^e Chambre.

Pour la beauté du fait, il eut dû perdre son procès. Cela m'aurait fait une chute empruntée au Misanthrope.

Et fuir dans un désert l'approche des humains.

Ce qui lui eût été plus facile qu'à Alceste, à cause de l'ancestralité. Malheureusement pour moi (heureusement pour Arnouch et pour la stricte justice) le tribunal le relaxe.

S. F.



UN HOMME EN VESTON

La scène se passe au cours de la ré-
cente vague de froid.

L'AUDIENCIER (appelant). — Af-
faire Vertbois !

A ces mots se dresse, dans le box des
détenus, un homme de belle allure, svelte,
élancé, au visage régulier, bien rasé.

LE PRÉSIDENT. — Je remarque, parce que
ce détail a son importance, que, malgré
la température qui sévit et le froid très
vif, vous êtes seulement vêtu d'un com-
plet veston. Vous ne portez pas de man-
teau ? Ce n'est pas la conséquence d'un
aveu n'est-ce pas ?

VERTBOIS (tout miel). — Vous savez
bien que non, monsieur le président !

Ce prévenu, si élégant, est, en effet, le
seul à n'avoir ni manteau, ni gabardine.
Les clochards eux-mêmes, ses voisins, ont
pardessus... ou quelque chose en tenant
lieu.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes, dans votre
genre, un psychologue et je concède qu'in-
génieuse était votre combinaison.

VERTBOIS. — Vous me faites beaucoup
d'honneur, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT. — Vous entriez, en ves-
ton, dans un café, une brasserie, parmi
les maisons réputées. Pour détourner l'at-
tention vous demandiez « de quoi écrire ».

VERTBOIS (qui, pour être en veston, n'en
est pas moins culotté). — J'écris mes mé-
moires ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT (du tac au tac). — Le tri-
bunal vous donnera, sans doute, pour cela,
des loisis. Puis vous choisissiez, des yeux,
parmi les manteaux des consommateurs,
le plus beau et vous disparaissiez, avec
assurance, la tête haute, chaudement vêtu.

VERTBOIS. — Je proteste ! Je n'ai ja-
mais choisi le plus beau pardessus.

LE PRÉSIDENT (conciliant). — Alors quel
manteau preniez-vous donc ?

VERTBOIS. — Mais, parbleu, je prenais
toujours le pardessus qui était le plus
près de la porte !

LE PRÉSIDENT. — Parfait. Vous preniez
le manteau... et la fuite ! (Hilarité.) Car
vous êtes, en matière de chauds vête-
ments, plutôt vendeur qu'acheteur. On a
trouvé à votre domicile soixante-quatre
reconnaitances de pardessus engagés au
Crédit municipal.

VERTBOIS. — Que voulez-vous, messieurs
les juges, il n'y a que le premier parda-
sus qui coûte ! (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — Je crois plutôt que
c'est le dernier qui vous coûtera. Un
client vous observait. Il vous a fait ar-
rêter alors que vous vous éloigniez revêtu
d'un splendide vêtement avec col de four-
rure, valant sept mille francs.

VERTBOIS (approuve de la tête, semblant
dire : « Vous le voyez, je suis fin connais-
seur ! Vous n'auriez pas voulu que je
m'égare sur un pardessus de confection
pur coton ! »)

Puis le président feuillette le dossier.
Dans sa jeunesse, Vertbois a encouru une
condamnation comme souteneur.

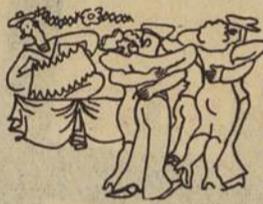
— Après avoir fait travailler les fem-
mes, vous travaillez vous-même ! Vous
faites des progrès, en somme, conclut le
magistrat.

A quoi Vertbois rétorque, plaidant les
circonstances atténuantes :

— Les femmes ! C'était le bon temps !
Maintenant, j'ai pris de l'âge !

LE PRÉSIDENT. — Mais point de la sa-
gesse ! Peut-être l'acquiessez-vous en pri-
son.

LA BOURSE ET L'AMOUR



Employé dans
un grand res-
taurant d u
quartier de la
Madeleine,
M. Avid fit, un
soir qu'il était
de repos à la
« plongée », la
connaissance

d'une belle jeu-
ne fille qu'il invita à danser, avec qui
il but quelques coupes de champagne. La
danse et le champagne sont, en amour,
deux puissants moyens de persuasion, du
moins pour l'entrée en matière. J'en con-
nais un troisième : l'automobile, mais
notre élégant « plongeur » n'avait pas
d'auto. Il offrit donc son bras à la belle,
un bras nerveux sur lequel s'appuya la
jeune fille un peu étourdie par les dan-
ses et le vin. Et sa sollicitude étant infi-
nie, il lui offrit aussi de tenir son sac à
main « pour qu'elle ne le perdît pas ».
(Un conseil en passant : femmes, mes
sœurs, ne confiez jamais, jamais votre
sac à main à un beau ténébreux de 29
ans, ni même à un plus âgé et moins té-
nébreux, ni même à votre mari qui pour-
rait y découvrir des témoignages de son
infortune conjugale, ni même à votre bel
amour qui pourrait y trouver la preuve
qu'il est moins aimé qu'on ne cherche
à le lui faire entendre ; notre sac à main,
c'est la moitié de nous-mêmes ; c'est là
que nous enfermons les secrets de nos
petites âmes et de nos cœurs légers ; les
secrets de notre resplendissante beauté —
bien moins éclatante à notre petit lever ;
les secrets de nos joies, de nos douleurs,
de nos travaux ; les photos visiblement
étalées d'une maman, d'un enfant qu'on
adore ; la photo, dissimulée sous une tri-
ple épaisseur de poudre de riz ou douil-
lement cachée sous la tiédeur d'une
houpette, d'un amant qu'on a ; qu'il soit
de box-calf fatigué, de daim coloré, de
crocodile ouvragé, de lamé artistique,
qu'il appartienne à Jenny l'ouvrière ou à
la princesse des Croisées, le sac à main,
c'est nous. Montre-moi ton sac à main et
je te dirai qui tu es.)

J'en termine avec cette longue digres-
sion pour en revenir à notre couple,
déambulant vers une heure du matin dans
les rues, elle, fatiguée mais heureuse, lui,
tenant d'un bras une jolie fille et d'une
main le sac.

Dans ce sac, il plongea un regard, puis
un doigt. Le métier le reprenait, quoi !
mais au lieu de verres qu'on plonge dans
la cuve d'eau, il plongea sa main dans
le Pactole. Il l'en sortit avec quelques
paillettes au bout des doigts, je veux dire
avec un billet de cent francs et lui dit :
« Si tu le veux, viens dans ma chambre ;
je te le rendrai. » On joue comme ça
étant petit. On prend une poupée et l'on
prie l'autre parti de venir la reprendre.
L'histoire militaire nous cite aussi des
défis similaires. Mais entre jeunes gens
qui viennent de danser et de boire ensem-
ble, ça ne se fait pas.

La jeune fille abandonna le billet de
cent francs, mais, le lendemain, elle re-
trouva son beau brun qui lui avait donné
rendez-vous. Ne la lapidez pas, je vous
prie. Elle aimait cet homme ; elle aimait
peut-être aussi les cent francs. Puis elle
y retourna, mais ne récupéra pas le bil-
let. De quoi se lassa-t-elle ; de l'amour ou
de l'espoir de revoir jamais son argent ?
Elle porta plainte.

Le président de Clavel, oyant cette
histoire, lève les bras au plafond :

— O tempora ! o mores ! Les jeunes
hommes, à présent, se font payer les fa-
veurs des belles. Et dire que j'ai tant
offert de fleurs, de chocolats, de bijoux
dans ma vie ! Et dire que je ne le regrette
pas !.. Vous n'avez pas honte, Monsieur
Avid ?

M. Avid a honte. Du moins l'assure-t-il,
mais avec un homme qui prend cent
francs dans le sac d'une femme, on ne
sait jamais. Son avocat s'écrie : « Mais il
a restitué. »

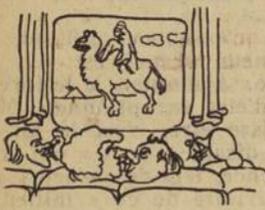
— Il a restitué après intervention de
la police, maître. Mais la plaignante n'a
pas l'air d'être trop mécontente ; elle ne
semble pas trop regretter les quelques
nuits d'amour qui lui coûtèrent cent
francs. Relaxé.

S. F.

HOMMES

FILMS MUETS

L'homme aux gants verts



Je consens
que le cinéma
dispense du
plaisir à pas
mal de gens et
je tombe d'ac-
cord que tous
les films ne sont
pas nécessaire-
ment stupides

ni pernicieux, car mon indulgence est
inépuisable pour les faiblesses d'autrui.
Mais, il faudrait sans doute qu'ils fussent
encore beaucoup plus attrayants pour
absorber, par eux-mêmes, toute la pas-
sion des spectateurs. Je dois convenir
qu'il n'en est rien — quelque mansuë-
tude et même faiblesse que j'aie pour le
cinéma. Trop souvent l'action se noue,
se déroule ailleurs que sur l'écran. Eclair-
age (ou plutôt obscurité) propice ; fau-
teuils, loges, promenoirs, coopèrent à
changer la salle en chambre de volupté.

L'homme aux gants verts, aux jolis traits
efféminés qui comparait ici, ne goûte,
dans les salles de ciné, que le contact
permanent de ses semblables. Il se mo-
que bien de ce qui passe sur l'écran ; il
ne demande aux films que de longues
suites d'obscurité qu'il met à profit pour
vérifier la virilité de ses voisins et pour
s'efforcer d'en goûter toute l'âcreté. Son
avocat assure qu'il est très faible en dépit
de ce régime. Le président lui recom-
mande de changer d'occupation et de
nourriture et l'envoie en prison pour un
mois, afin, sans doute, de varier ses plats.

Le petit bossu

Dans ce même cinéma, un petit bossu à
tête charmante a été surpris alors que ses
mains n'avaient point une position ortho-
doxe ni que même elles n'étaient posées
sur la jambe d'une jolie fille, ce qu'on
lui pourrait pardonner.

Je croyais que pour avoir du bonheur,
il fallait toucher la bosse d'un homme
tortu. Le bossu, lui, pour avoir du bon-
heur — momentané — essayait de tou-
cher toute autre gibbosité, apparente plus
bas. Ça ne lui porta pas bonheur, d'ail-
leurs, puisqu'il a la honte de comparaître
devant la 17^e Chambre et le déplaisir de

s'entendre condamner à 200 francs d'a-
mende. Deux cents francs d'amende à
verser ! Si c'est cela qu'on appelle tou-
cher, je ne comprends plus rien à la
langue française et je ne consens à me
réconcilier avec elle que si mon petit
bossu s'écrie : « Touché ! »

Souvenirs d'une femme de chambre

Si quelque jour elle écrit ses souvenirs,
sans la verve amère, je le crains, hélas !
de Octave Mirbeau, cette femme de cham-
bre pourra en conter de belles sur les
mœurs contemporaines. Que d'hommes
lui sont passés par les mains depuis deux
ans qu'elle a quitté balais, tapis-brosses,
aspirateurs, seaux de lessive pour devenir
une femme entretenue ! Elle n'a plus de
patrons, mais elle a un amant, un vieil
amant qui ne lui donne pas moins de
cinq mille francs par mois. Beaucoup
d'honnêtes femmes se contenteraient à
moins et seraient, à ce prix éternellement
fidèles à leur bel amour. Mais elle est insa-
tiable et les salles de cinéma sont pour
elle un terrain de manœuvre lucratif et
plaisant, ou peut-être un champ d'expé-
riences psychologiques et physiologiques.
Pour peu de chose, pour dix francs —
autant dire qu'elle réclame tout juste de
quoi ne pas concurrencer indignement les
professionnelles — elle offre ses services
aux spectateurs qui le désirent. Ajoutez
qu'elle est belle et comprenez qui peut.
Je vais vous dire le secret, ô hommes :
il ne faut pas laisser les femmes oisives.
Il faut les occuper et s'en occuper. Elle
convient de tout ce dont on l'accuse mais
au rapport de l'inspecteur qui l'arrêta est
une lacune qui la sauve. Il a omis de men-
tionner qu'elle avait apposé sa main sur
son pantalon. Il paraît que ça suffit pour
permettre à l'avocat de plaider l'innocence
de sa cliente, qu'en tout cas, il n'y eut
pas le flagrant délit nécessaire pour en-
traîner une condamnation. Ça lui permet
aussi de montrer son érudition en rappor-
tant un proverbe arabe qui « colle » à
peu près avec la situation : « Fourmi
noire, sur un marbre noir, dans une nuit
noire. » Sauf toutefois, que l'inspecteur,
s'il est de marbre, n'est pas un nègre et
qu'il faut supposer que la dame opère en
gants noirs et fort agilement.

S. F.

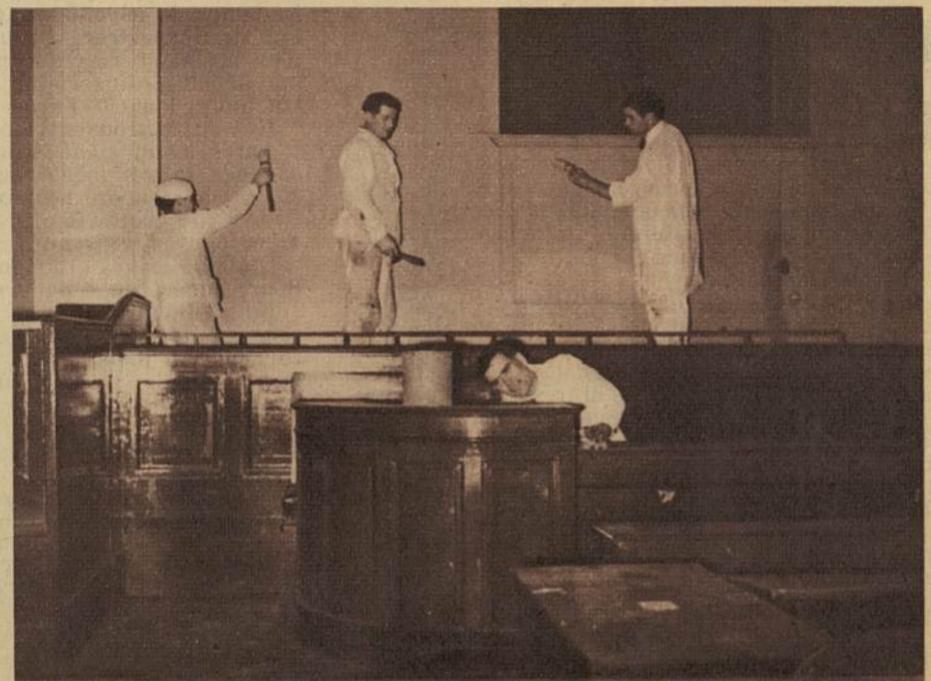
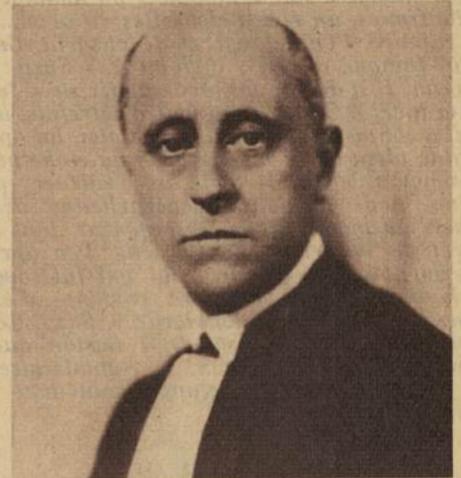
EN VUE DU PROCÈS WEIDMANN

Le procès Weidmann va commencer le
lundi 13 mars, à Versailles.

La cour d'assises sera présidée par
l'éminent magistrat, M. Laemlé, dont on
connait toute l'intelligence fine, toute la
sensibilité, alliées à la pure raison et à une
volonté froide.

C'est déjà ce grand juge qui vient de
présider à Melun le procès des bandits de
Coulommiers à l'issue duquel l'Allemand
Prinz, seul survivant de la bande, a été
condamné au bagne à vie.

Le Palais de Justice de Versailles est
dès maintenant envahi par les peintres
qui font une toilette, à laquelle nos repor-
ters-photographes ont assisté, à la salle
d'assises où se déroulera, durant près de
trois semaines, le procès de Weidmann, le
tueur, de son complice Million et des
comparses Colette Tricot et Jean Blanc.





L'auteur de ce récit vécu, Gaston Guillaud, est devenu souteneur par paresse. Après avoir connu les pires avatars, il a fini, lui le « tombeur » de femmes, par s'amouracher d'une certaine Régine, basse pécheresse, qu'il destinait tout d'abord à la prostitution en pays exotique. Durant de longues semaines, ce couple équivoque a connu les douceurs de la lune de miel. Puis, s'étant ressaisie la première, Régine a organisé elle-même son départ pour Caracas, Vénézuéla, d'où elle a envoyé à son « homme » un mandat de quinze mille francs, un étui à cigarettes en or et... une lettre de rupture. Fou de rage et de chagrin, Gaston Guillaud, flanqué de sa « doublarde » Suzy, a traversé l'Océan. Il a décidé de reconquérir sa « femme » ou de la tuer. A Caracas, un ami d'autrefois, un « dur » qu'il a connu à la discipline de Calvi, lui apprend que Régine vient de se marier avec un riche vénézuélien, le señor Cuertez. Il tente de l'enlever, pistolet au poing, mais la police vénézuélienne accourt aux appels du mari et jette le souteneur dans un cachot infect de la prison de Caracas. Peu après, Régine intervient en faveur de celui qui fut, naguère, son « homme ». La police se contente d'expulser le généreux, et aussi sa « doublarde », Suzy. Généreux, le señor Cuertez a fait savoir à Gaston que lorsqu'il débarquerait, à Bordeaux, le commissaire du bord lui remettrait une enveloppe contenant dix mille francs...

VII (1)

DANS le train, mes poignets connurent à nouveau le froid des menottes. Mes convoyeurs ne voulaient courir aucune chance. En arrivant à La Guayra, ils poussèrent la courtoisie jusqu'à me faire monter, enchaîné, la passerelle du bateau.

Les passagers me regardèrent avec curiosité, tandis que les policiers débouclaient mes entraves.

En redescendant la passerelle, ils se retournèrent : — Qu'on ne vous revoie jamais ici.

— Soyez tranquilles !

Abruti, je demeurai un bon moment immobile, planté au milieu du pont. Des marins me bousculèrent. Un officier me prit par le bras et me poussa vers le bastingage, où je m'accoudai.

Le ululement de la sirène me fit tressailler. Je tentai un effort prodigieux pour secouer ma torpeur, pour m'arracher au malheur dans lequel je me sentais enlisé jusqu'au cou. Suzy, ma « régulière », se trouvait quelque part sur ce bateau. J'éprouvai soudain un besoin violent de la voir, de lui parler, d'échafauder avec elle des plans d'avenir. Je me retournai tout d'une pièce.

— Steward !

— Monsieur ?

— Il y a à bord une passagère française, Mlle Suzy

D... Voulez-vous aller lui dire que M. Gaston Guillaud désire la voir immédiatement.

Dix minutes plus tard, le steward revint avec ce mot hâtivement tracé :

La police m'a affranchie. Ainsi tu m'avais amenée ici afin d'utiliser mes comptées pour rechercher ton ancienne femme. Tu n'es qu'un salaud. Si tu essaies de m'approcher, je me plaindrai au commissaire du bord. Entre toi et moi, tout est fini.

Le nez dans la glace de ma cabine, je me mis à compter mes premiers cheveux blancs.

Coup de grâce

En parlant de « coup de grâce », après une telle défaite, je dois faire figure de plaisantin. Mis knock-out, je respirais pourtant encore. Mon dernier souffle me fut coupé un mois plus tard, à Paris, alors que j'achevais de gaspiller, dans une noce que les moralistes n'auraient pas hésité à qualifier de crapuleuse, les dix sacs que m'avait remis le commissaire du bateau.

Un matin, alors que vautre tout habillé sur mon lit, je cuvais ma nuit de basse foire, j'entendis frapper à la porte. Aux trois quarts abruti, je pensais au garçon :

— Foutez le camp ! Vous viendrez faire la chambre plus tard !

Les coups redoublèrent. Une voix sèche me fit sursauter :

— Police ! Ouvrez, au nom de la loi !

Je me dressai, d'essaoulé d'un seul coup. La loi, encore la loi ! Que me voulait-elle ce coup-ci ? D'un pas traînant, j'allai ouvrir. Deux hommes entrèrent. Le temps de jeter un coup d'œil sur mes papiers, et l'un des inspecteurs me mettait sous le nez la copie d'un jugement me condamnant à trois ans de prison par défaut — une vieille convocation de juge d'instruction à laquelle j'avais omis de répondre.

Ils vous retrouvent toujours...

Après avoir signé mon opposition, je m'en fus coucher, le soir même, au dépôt.

J'entends encore la voix du greffier :

— Signez votre fouille. Dix-huit francs cinquante. Vous pouvez reprendre vos cigarettes.

Dix-huit francs cinquante et trois pipes. Bilan de douze années de « belle vie ».

En m'allongeant sur la paillasse de ma cellule, je songeais que cette brute de juge d'instruction vénézuélien était dans le vrai en affirmant que nous autres hors-la-loi nous jouions toujours bons perdants contre la loi.

Pourriture

On imagine bien qu'après avoir ainsi fait étalage des turpitudes dont le lamentable assemblage représente ma vie gâchée, je n'ai point l'outrecuidance de me poser en champion d'une morale à retardement qui ne manquerait pas d'être jugée inopportune autant que déplacée.

Le présent récit n'est donc point destiné à dégoûter par avance les candidats éventuels à la « vie

D'HOMME

en marge », si par hasard il s'en trouvait — ce qu'à Dieu ne plaise ! — parmi ceux qui ont bien voulu me lire.

Je me suis contenté, et c'est bien suffisant, de montrer le métier de souteneur tel qu'il est.

Ce n'est pas une profession à adopter, je le jure.

Mes malheurs sont loin d'être exceptionnels. Mon lot, pour piteux qu'il puisse être, c'est le lot de l'immense majorité des soi-disant « durs » qui traînent leur lamentable existence, tels des asticots sur une charogne, dans la pourriture de ce « milieu », dont les personnages les plus représentatifs doivent, depuis un bon bout de temps déjà, se contenter de bomber le torse en serrant les fesses.

Les romanciers se sont trompés qui ont fait de ce « milieu », quelque chose d'absolu, d'implacable, de fermé. Cela n'est pas et ne sera jamais plus. Le « milieu » aujourd'hui est un minuscule noyau de « vrais de vrais » autour duquel gravitent des centaines et des milliers de crève-la-faim, de voleurs de femmes, de donneurs, de tapeurs, de lâches, de traîtres et d'irréguliers de toute sorte, qui nagent à qui mieux mieux dans un purin infect où la prostitution de la femme est encore la chose la plus propre !

Conclusion

Le véritable régulier, « l'as », existe encore. C'est l'« Homme » dans toute l'acception du mot, dur aux femmes, dur aux hommes, dur à lui-même, inexorable pour tout, ne connaissant que les rudes lois du « milieu » et leur obéissant loyalement.

La seule chose que la Société puisse reprocher à cet homme, c'est de vivre en marge de ses lois et de manger au râtelier de la prostitution.

Quant aux autres...

A l'égard du micheton, à l'égard de la femme, enfin à l'égard de la galerie quelle qu'elle soit, le « mac » moyen bombe le torse, bluffe et en met plein la vue, tant qu'il est « dehors ». Mais, à l'égard des « gaffes » et de ses codétenus, il ne bluffe plus et ne pouvant exhaler sa rancœur en mots ou en actes violents, il trompe sa rogne en couvrant les murs qui l'entourent de leur étouffante lourdeur de « graffiti » destinés à faire une publicité tendancieuse à ses ennemis mâles et femelles.

Son courage ? Oui, nous le savons, de temps à autre, un coup de feu éclate, et un homme s'affaisse, la peau trouée. Mais ne l'oublions pas, il y a beaucoup plus de crimes passionnels dans les milieux honnêtes que de « réglements de comptes » chez les barbeaux, et comme il y a proportionnellement au moins autant de cocus d'un côté que de l'autre, la preuve est faite que les « durs » sont beaucoup moins méchants qu'ils ne veulent le faire croire aux non initiés.

(1) Voir DETECTIVE, depuis le n° 529.

Il suffit de leur tenir tête pour les voir disparaître, comme des rats, dans leurs trous.

Chiens couchants

Un exemple entre mille : ce directeur de cours de danse qui, voyant ses jeunes élèves filer une à une, enlevées par des « macs » qui les attendaient à la sortie, organisa, d'accord avec les familles, un système automobile pour chercher les jeunes filles chez elles et les ramener, et qui, plus est, se rendit seul et sans armes, au bistrot mal famé — quartier général des macs qui avaient « travaillé » son cours — pour les mettre au courant de sa nouvelle organisation, et les avertir en conséquence d'avoir à transporter ailleurs leur centre d'activité.

Comme de juste, ces messieurs, vexés dans leur amour-propre et frustrés de leur gain, laissèrent échapper quelques menaces à l'égard du type en question. Ils parlèrent de lui casser la gueule, de le piquer, de le mettre en morceaux, de faire du scandale dans sa taule, de « mettre du raisiné sur son tapis », mais leurs menaces ne furent jamais mises à exécution. Ils savaient qu'ils venaient de trouver leur maître et ils n'insistèrent pas.

A notre époque, le souteneur a tout contre lui, depuis sa propre femme jusqu'à la Société des Nations, en passant par les polices internationales, qui combattent les « immondes trafiquants » à tour de bras.

La S. D. N., — qui n'a montré que mollesse lorsqu'il s'est agi d'empêcher les conflits de ces dernières années, — poursuit, avec une ardeur sans cesse redoublée, son combat contre la traite des femmes. Pour l'heure, la prostitution elle-même n'est pas encore visée, sans doute parce qu'on la sait indestructible ! On veut, tout d'abord, se débarrasser des trafiquants et des souteneurs. D'où, chaque année, fermeture de deux ou trois marchés lointains, et inscription des grands traitants sur le Livre Noir international, inscription qui leur interdit l'accès de quarante-deux pays, et qui leur vaudra sans doute,

l'an prochain, de... bénéficier, en cas de coup dur, de cette « récidive internationale » que leur prépare la S. D. N. — surprise grâce à laquelle tous leurs « sapements » antérieurs viendront les rejoindre à plein effet, dans le pays où ils auront été épinglés, même s'ils n'ont jamais été condamnés dans ce pays !

La fin d'une "dictature"

Dans les pays où le courtisanat est quasiment reconnu d'utilité publique, — et le nombre de ces pays diminue à vue d'œil ! — la nécessité d'une « protection » mâle se faisait sentir jadis, pour la vendeuse d'amour tarifé. L'homme était le maître des lieux où se pratiquait la prostitution : bitume, promenoirs, dancings, et son entente étroite avec les « tauliers » lui permettait également de pratiquer un certain contrôle sur le travail en maison.

Cette dictature-là a pris fin.

Aujourd'hui, la femme qui le désire peut « s'expliquer » seule, quitte, si le caprice lui en vient, à s'offrir, moyennant un léger cachet, un béguin d'une heure,

Aussi plus ça va, plus les femmes s'émancipent. Elles renoncent à s'encombrer d'un « mac », d'un « protecteur » qui leur soutire tout leur argent — cet argent qui se fait de plus en plus difficile à gagner — en échange d'une protection devenue illusoire et d'un amour auquel elles ne croient plus guère.

Le cinéma a montré aux femmes de « turf » la vie des autres femmes pour lesquelles les hommes travaillent, qui sont véritablement aimées, qui ne

reçoivent pas de coups de pied au derrière ni de coups de poing sur la figure...

— Faut-il que nous soyons bêtes et stupides, se sont dit ces femmes de turf, pour turbiner dur afin d'engraisser des hommes qui nous récompensent avec des coups.

Enfin, pour conclure, le micheton, cette vache à lait du « business » a cessé d'être le pauvre type, le « cave » taillable et corvéable à merci qui n'osait pas même aller porter plainte lorsque sa compagne d'une heure l'entôlait.

Engoncé jadis dans des costumes ridicules, pas sportif pour un sou, à peine dessalé, le gars ne pouvait se comparer en rien, et surtout au point de vue physique, au « vrai de vrai ».

Aujourd'hui, les employés, les fils de famille, les jeunes chefs d'entreprises possèdent une ligne sportive, et ils « s'en ressentent » de moins en moins pour payer les faveurs d'une femme, d'autant plus que le dévergondage moderne leur offre, dans leur propre milieu, autant et plus d'occasions qu'ils en désirent.

Qu'on le veuille ou non, ces hommes ne deviennent vraiment des « bonnes dèches » qu'après avoir atteint, comme dit le chroniqueur, un certain âge et même un âge certain.

Le budget du « milieu » est en déficit.

Ces dames en vivotent.

Ces messieurs en crèvent, tout doucement, à petit feu, devant les cafés-crème croissants.

Si c'était à refaire, je crois bien que pour mon compte...

Las ! On ne se refait pas. Ou alors on se refait mal. Sans doute suis-je né sous une mauvaise étoile, et, comme le dit le philosophe, on ne change pas d'étoile comme de chemise !

Gaston GULLAUD.

— FIN —

Copyright 1938 by *Déetective* and Harry Grey.

Reportage photographique *DETECTIVE*.

Marcel CARRIERE.



COLLECTION

DÉTECTIVE

Dernières publications

ALICE ALEXANDRE

**L'Œil
du Maître**

ANTHONY GRAY

**La Grange
de la Folie**

Traduit par Madame G. D'ESTENSAN

MEANS DAVIS

**L'Hôpital
de la Mort**

Traduit de l'anglais par
Jean VALDEYRON

LOUIS LATZARUS

**Pour sauver
Lola**

Chacun de ces Romans

9 frs

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd, 167 Strand (219 TAV), Londres WC 2.



DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

LE SECRET DES DEIBLER

ANATOLE DEIBLER

descend les marches du métro à la station Porte de Saint-Cloud où il a trouvé la mort. Il se disposait à partir pour Rennes où il devait assurer, le lendemain, sa 300^{me} exécution capitale.

Lire, pages 8, 9 et 10, le sensationnel reportage de **EMMANUEL CAR**